

Louis BASCHET, Secrétaire général.

RENÉ BASCHET, Directeur.

GASTON SORBETS, Rédacteur en chef.



LA JOURNÉE HISTORIQUE DU 27 AOUT AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :  
M. ARISTIDE BRIAND SIGNE LE PACTE GÉNÉRAL DE RENONCIATION A LA GUERRE

*Phot. J. Clair-Guyot. — Voir l'article et les autres photographies aux pages suivantes.*

## UNE JOURNÉE HISTORIQUE

La journée du 27 août 1928 est entrée dans l'histoire. L'acte solennel qu'elle a vu s'accomplir est le plus considérable, dans l'ordre international, depuis le traité de Versailles. Il y a neuf ans, trente-trois nations assemblées consacraient officiellement la fin du cauchemar sanglant qui avait bouleversé le monde. Lundi dernier quinze puissances, parmi lesquelles huit européennes et la grande démocratie américaine, ont apposé leur signature à un pacte par lequel elles s'engagent à ne plus jamais recourir à la guerre, et tous les autres États seront bientôt appelés à se joindre à elles. Engagement tout moral sans doute, et dont on ne peut espérer — ce qui serait trop beau — qu'il supprimera absolument et définitivement l'injustice et la violence dans les relations humaines : engagement formel, néanmoins, entouré de toutes les garanties qui peuvent assurer la parole d'un gouvernement et dont la violation mettrait aussitôt au ban de la civilisation celui qui s'en serait rendu coupable. Pour le sanctionner, le représentant des États-Unis a traversé les mers. Les États-Unis d'Amérique, qui semblaient avoir renoncé à toute solidarité avec une Europe suspecte de bellicisme, ont repris auprès d'elle leur position d'« associés ». Mais l'association s'est élargie. Elle englobe à la fois les anciens alliés et les anciens ennemis. Symbole expressif : M. Stresemann est là et l'ordre alphabétique de son pays lui vaudra de signer le premier. Ce n'est pas seulement depuis la guerre de 1914, c'est depuis la guerre de 1870 que jamais encore un ministre allemand n'avait officiellement posé le pied sur le sol français. N'est-on pas en droit de penser, après cela, qu'une ère nouvelle peut s'ouvrir ?

La cérémonie a été simple et brève, mais combien émouvante, malgré cela ! Pour cadre, elle a eu ce salon de l'Horloge, du Quai d'Orsay, dans son décor Louis-Philippe un peu suranné, avec la surabondance de ses ors et de ses soies rouges, le salon fameux qui se souvient peut-être d'avoir été tiré par la voix du président Wilson de la torpeur où, pendant des années, il s'était assoupi.

Bien avant l'heure fixée — quinze heures — une foule dense, contenue par un nombreux service d'ordre, se pressait sur les trottoirs du quai et autour des grilles pour voir arriver les plénipotentiaires et les invités, amenés par leurs automobiles jusqu'au bas du perron. Dans le vestibule, le directeur du protocole, M. Becq de Fouquières, accueillait les uns et les autres, que des huissiers en livrée bleue de roi, culotte cramoisie et bas blancs, conduisaient à leurs places réservées, cependant qu'un suisse impeccable, attentif aux entrées, frappait la dalle de sa hallebarde, protocolairement, d'un ou de deux coups, selon le rang des arrivants.

Le salon de l'Horloge, par son aspect, eût stupéfié un diplomate d'autrefois : à chacune de ses embrasures, d'énormes *sunlights* étaient disposés, qui allaient inonder tout à l'heure de leur lumière éblouissante, comme un ring pendant un combat de boxeurs. Tout autour, les appareils de prises de vues cinématographiques — il y en avait une douzaine — avaient dressé leurs échafaudages et un bataillon serré de photographes, juchés comme ils le pouvaient, opérait sans répit. Au centre même de la table en T, devant la place de M. Briand, deux enregistreurs microphoniques étaient posés. Exigence du progrès et sensationnelle innovation diplomatique. Si l'ordonnance de la cérémonie en a été un peu troublée, des milliers et des milliers d'auditeurs ont pu entendre les paroles mémorables, et des millions de spectateurs, au lieu de deux ou trois cents privilégiés, assisteront, sur l'écran, aux moindres péripéties de la scène inoubliable. Ceci compense bien cela.

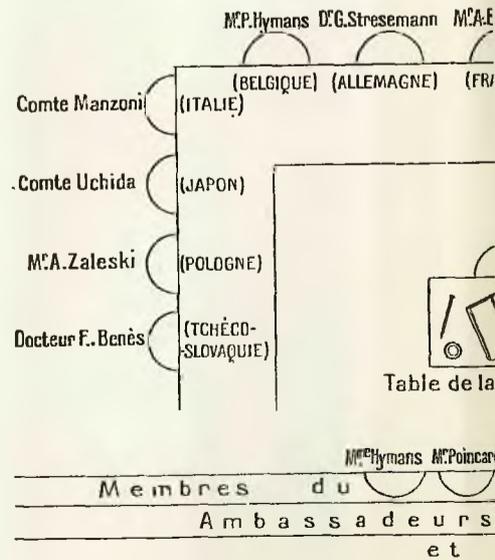
Mais un grand silence s'est fait. Les *sunlights* ont éteint leur aveuglement. M. Briand s'est levé. Entre ses mains, il tient les feuillets de l'unique discours qui sera prononcé. A sa droite, il y a M. Stresemann, au visage amaigri par la maladie récente, d'une gravité impressionnante qui n'est pas due seulement à la fatigue qu'il s'impose, à peine convalescent, mais aussi à toutes les pensées qui, à cette minute, l'assaillent. A sa gauche, plus détendu dans la satisfaction de l'œuvre réalisée, sourit M. Kellogg. La voix de M. Briand,



Les préliminaires de la signature du Pacte général de renonciation à la guerre : dans le salon de l'Horloge, du Quai d'Orsay. Le schéma ci-dessous précise l'emplacement des 14 représentants des 15 nations qui signèrent le pacte (lord Cushendun signa pour la Grande-Bretagne, de dos, au premier rang : à la gauche de M. Poincaré (vu légèrement de profil), M<sup>me</sup> Hymans,

à la musique si souvent célébrée, est faite plutôt pour les improvisations éloquentes des assemblées que pour la lecture, en chambre close. Elle lit néanmoins, sur un timbre un peu sourd, mais qui s'élève progressivement. Ce qu'elle dit, c'est la fierté du représentant de la France devant la tâche qui lui incombe, et la bienvenue à tous ceux qui participent à cette manifestation. Le premier dont M. Briand cite le nom est M. Kellogg : « Son optimisme et sa ténacité ont eu raison du scepticisme humain ; sa loyauté et sa bonne foi, la bonne volonté qu'il a mise à dissiper par des explications claires et nettes de légitimes préoccupations lui ont valu la confiance de tous ses partenaires ; sa clairvoyance, enfin, lui a montré ce que l'on peut attendre des gouvernements guidés par une aspiration profonde des peuples. » Le ministre poursuit :

... Quelle leçon plus haute peut être offerte au monde civilisé que ce spectacle d'une réunion où, pour la signature d'un pacte contre la guerre, l'Allemagne, de son plein gré et de plain-pied, prend place entre tous les autres signataires, ses anciens adversaires ? Illustration encore plus frappante quand l'occasion se trouve ainsi donnée au représentant de la France, recevant pour la première fois depuis plus d'un





ayant toutes derrière elles un lourd passé de luttes politiques, la guerre est répudiée sans réserve en tant qu'instrument de politique nationale, c'est-à-dire dans sa forme la plus spécifique et la plus redoutable : la guerre égoïste et volontaire. Considérée jadis comme le droit divin et demeurée dans l'éthique internationale comme une prérogative de la souveraineté, une pareille guerre est enfin destituée juridiquement de ce qui constituait son plus grave danger : sa légitimité. Frappée désormais d'illégalité, elle est soumise au régime conventionnel d'une véritable mise hors la loi, qui expose le délinquant au désaveu certain, à l'inimitié probable de tous ses cocontractants. C'est l'institution même de la guerre qui se trouve ainsi attaquée directement dans son essence propre. Il ne s'agit plus seulement d'organisation défensive contre le fléau, mais d'une attaque du mal à sa racine même.

C'est, maintenant, le réalisme du pacte que M. Briand met en lumière, et son universalité, puisqu'il s'étendra demain au monde entier. « Aussi bien, ajoute le ministre des Affaires étrangères, avez-vous pu remarquer que, sur l'édifice qui nous abrite, le gouvernement de la République a tenu à faire flotter aujourd'hui les pavillons de toutes les nations. » Et la voix, qui s'est enflée peu à peu, jette avec des éclats cette péroraison :

Messieurs, dans un instant, le télégraphe annoncera au monde l'éveil d'une grande espérance. Ce sera pour nous un devoir sacré de faire désormais tout ce qui sera possible et nécessaire pour que cette espérance ne soit pas déçue. La paix proclamée, c'est bien, c'est beaucoup. Mais il faudra l'organiser. Aux solutions de force, il faudra substituer des solutions juridiques. C'est l'œuvre de demain.

A cette heure mémorable, la conscience des peuples, épurée de tout égoïsme national, s'efforce sincèrement vers des régions sereines où la fraternité humaine puisse s'exprimer dans le battement d'un même cœur. Cherchons une commune pensée où recueillir notre ferveur et notre abnégation. Il n'est pas une des nations ici représentées qui n'ait versé son sang sur les champs de bataille de la dernière guerre : je vous propose de dédier aux morts, à tous les morts de la grande guerre, l'événement que nous allons consacrer de notre signature.

L'assistance, d'un élan unanime, applaudit. M. Poincaré, M. Doumer, M. Painlevé, M. Leygues, M. Loucheur y voisinent avec les ambassadeurs et les ministres de toutes les puissances, que leurs femmes ont accompagnés, de même que M<sup>me</sup> Kellogg a franchi l'océan pour se trouver là. Il y a aussi la presse universelle, au moins aussi nombreuse qu'aux plus grands jours des assemblées de Genève.

Il convient, toutefois, de donner la traduction, en langue anglaise, du discours du ministre français. M. Camerlinck, interprète habituel des grandes conférences, s'en acquitte. Puis M. Briand, se levant à nouveau, lit le texte même du pacte, que voici :

*Le Président du Reich allemand, le Président des Etats-Unis d'Amérique, Sa Majesté le Roi des Belges, le Président de la République française, Sa Majesté le Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au delà des mers, Empereur des Indes, Sa Majesté le Roi d'Italie, Sa Majesté l'Empereur du Japon, le Président de la République de*

*Pologne, le Président de la République tchécoslovaque, Persuadés que le moment est venu de procéder à une franche renonciation à la guerre comme instrument de politique nationale afin que les relations pacifiques et amicales existant actuellement entre leurs peuples puissent être perpétuées ;*

*Convaincus que tous changements dans leurs relations mutuelles ne doivent être recherchés que par des procédés pacifiques et être réalisés dans l'ordre et dans la paix, et que toute puissance signataire qui chercherait désormais à développer ses intérêts nationaux en recourant à la guerre devra être privée du bénéfice du présent traité ;*

*Espérant que, encouragées par leur exemple, toutes les autres nations du monde se joindront à ces efforts humanitaires et, en adhérant au présent traité dès qu'il entrera en vigueur, mettront leurs peuples à même de profiter de ses bienfaites stipulations, unissant ainsi les nations civilisées du monde dans une renonciation commune à la guerre comme instrument de leur politique nationale ;*

*Ont décidé de conclure un traité et à cette fin ont désigné leurs plénipotentiaires respectifs, qui, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs, reconnus en bonne et due forme, sont tombés d'accord sur les articles suivants :*

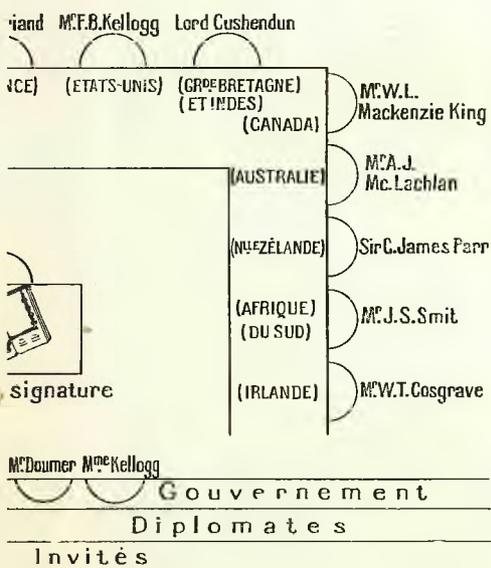
de l'Horloge, au ministère des Affaires étrangères, M. Briand prononce son discours. *Phot. J. Clair-Guyot.*

en l'absence de sir Austen Chamberlain, souffrant, et pour l'Inde qu'il représente). Dans l'assistance, on peut, sur la photographie, reconnaître M. Myron T. Herrick, M. Painlevé et M. Leygues ; à la droite du président du Conseil français M. Doumer et M<sup>me</sup> Kellogg.

deuxième siècle un ministre des Affaires étrangères d'Allemagne sur le sol de France, de lui faire le même accueil qu'à tous ses collègues étrangers. J'ajoute, messieurs, lorsque ce représentant de l'Allemagne s'appelle M. Stresemann, que l'on peut me croire particulièrement heureux de rendre hommage à la distinction d'esprit, au courage de l'éminent homme d'Etat qui, pendant plus de trois ans, n'a pas hésité à engager toute sa responsabilité dans l'œuvre de coopération européenne pour le maintien de la paix.

Une phrase, qui est un hommage et un regret, évoque alors un autre artisan obstiné de la paix qui serait là si son état de santé le lui avait permis, sir Austen Chamberlain, et M. Briand salue l'avènement de ce jour « qui marque une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité ». Il ne s'agit plus d'une liquidation de la guerre, mais d'un traité « consacré pour la première fois, sur un plan général et absolu, à l'institution même de la paix ». Les accords de Locarno, après le plan Dawes, la Société des Nations, tout imprégnée du même esprit, avaient préparé la voie. Mais ce qui s'accomplit n'a vraiment pas de précédents :

Pour la première fois, à la face du monde, dans un acte solennel engageant l'honneur de grandes nations,





Le palais du quai d'Orsay pavoisé.

« ... Nous avons le droit de nous compter plus de quatorze. Aussi bien avez-vous pu remarquer que sur l'édifice qui nous abrite, le gouvernement de la République a tenu à faire flotter aujourd'hui les pavillons de toutes les nations. » (Discours de M. Briand.)

## ARTICLE PREMIER

Les Hautes Parties Contractantes déclarent solennellement au nom de leurs peuples respectifs qu'elles condamnent le recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux, et y renoncent en tant qu'instrument de politique nationale dans leurs relations mutuelles.

## ARTICLE II

Les Hautes Parties Contractantes reconnaissent que le règlement ou la solution de tous les différends ou conflits, de quelque nature ou de quelque origine qu'ils puissent être, qui pourront surgir entre elles, ne devra jamais être recherché que par des moyens pacifiques.

## ARTICLE III

Le présent traité sera ratifié par les Hautes Parties Contractantes désignées dans le préambule, conformément aux exigences de leurs Constitutions respec-



M. Stresemann signant le pacte. — Phot. G.-L. Manuel frères.

tives, et il prendra effet entre elles dès que tous les instruments de ratification auront été déposés à Washington.

Le présent traité, lorsqu'il aura été mis en vigueur ainsi qu'il est prévu au paragraphe précédent, restera ouvert aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour l'adhésion de toutes les autres puissances du monde. Chaque instrument établissant l'adhésion d'une puissance sera déposé à Washington et le traité, immédiatement après ce dépôt, entrera en vigueur entre la puissance donnant ainsi son adhésion et les autres puissances contractantes.

Il appartiendra au gouvernement des Etats-Unis de fournir à chaque gouvernement désigné dans le

préambule, et à tout gouvernement qui adhérera ultérieurement au présent traité, une copie certifiée conforme dudit traité et de chacun des instruments de ratification ou d'adhésion. Il appartiendra également au gouvernement des Etats-Unis de notifier télégraphiquement auxdits gouvernements chaque instrument de ratification ou d'adhésion, immédiatement après dépôt.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent traité établi en langue française et en langue anglaise, les deux textes ayant force égale, et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Paris, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-huit.

Il ne reste plus qu'à signer. M. de Fouquières appelle, un à un, les plénipotentiaires. Ils quittent leurs places, tour à tour, et viennent s'asseoir, face au public, devant une petite table où l'instrument diplomatique, revêtu de ses cachets en cire rouge, est déposé. Ils prennent en main le porte-plume d'or massif offert à M. Kellogg par la ville du Havre, et ils tracent les lettres de leur nom. M. Stresemann commence. On l'applaudit. Mais on applaudira aussi chacun des autres : M. Kellogg, M. Paul Hymans, délégué de la Belgique, M. Briand, lord Cushendun, suivi des représentants des Dominions, M. Mackenzie King pour le Canada, M. Mac Lacklan pour l'Australie, M. James Parr pour la Nouvelle-Zélande, M. Smit pour l'Afrique du Sud, M. Cosgrave pour l'Etat libre d'Irlande, puis le comte Manzoni, au nom de l'Italie, le comte Uchida, au nom du Japon, M. Zaleski pour la Pologne, M. Benès pour la Tchécoslovaquie.

La cérémonie est terminée. Les salons se vident lentement. Les automobiles, qui attendaient dans la cour d'honneur, se rangent de nouveau, les unes après les autres, devant le perron. Quand celle de l'ambassade d'Allemagne, emmenant M. Stresemann, débouchera sur le quai, une ovation lui sera faite : par des compatriotes, sans doute, venus spécialement pour l'acclamer. Mais, parmi les Français qui sont là, aucune voix discordante ne s'élève.

C'est cette même grille qu'avait franchie, pour la dernière fois, il y a quatorze ans et quelques jours, l'ambassadeur impérial allemand, M. de Schoen après sa suprême et dramatique entrevue avec M. Bienvenu-Martin, chargé de l'intérim du ministère des Affaires étrangères pendant que M. Poincaré était en Russie. Entre les deux événements se sont creusées six ou sept millions de tombes. M. Briand avait raison de dédier le pacte général de renonciation à la guerre aux morts, à tous les morts de la grande guerre.

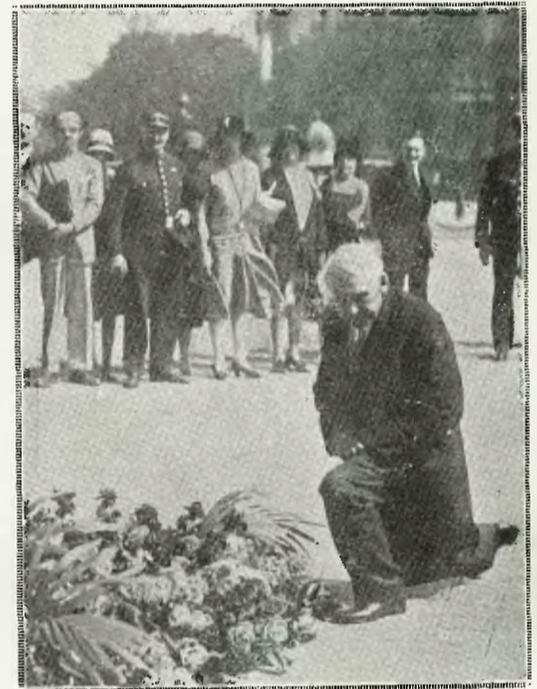
ROBERT LAMBEL.

## AUTOUR DU PACTE

Bien que M. Kellogg n'ait fait à Paris qu'un très court séjour, puisqu'il est reparti dans la matinée du 29 août, il n'a pas voulu omettre le pèlerinage traditionnel à la tombe du Soldat inconnu, où il s'est rendu dès le premier jour. Il s'était fait précéder d'une magnifique gerbe de glaïeuls et de roses rouges, enru-

bannée aux couleurs américaines, et, pliant le genou sur la dalle, il y est demeuré quelques instants dans une méditation profonde, en murmurant une prière. Le tombeau sacré a également eu la visite pieuse de M. Cosgrave, président de l'Etat libre d'Irlande, qui n'avait pas encore eu l'occasion de s'y rendre et qui, après avoir lui-même déposé une croix de lis et de chrysanthèmes blancs, signa sur le Livre d'or.

Cependant, en l'honneur des signataires du pacte, des réceptions nombreuses ont été données. Elles ont commencé, dimanche soir, par un grand dîner offert



M. Kellogg, agenouillé devant la tombe du Soldat inconnu.

par M. Myron T. Herrick à l'ambassade des Etats-Unis, auquel avaient été conviés, outre les diplomates, les membres du gouvernement français. Le jour même de la signature, un grand dîner avait lieu au ministère des Affaires étrangères. Mardi, c'était le président de la République qui recevait à déjeuner, au château de Rambouillet, plénipotentiaires et ambassadeurs, qui, vers la fin de l'après-midi, se retrouvaient à la réception de l'Hôtel de Ville de Paris.

M. Stresemann, en raison des ménagements auxquels il était astreint, n'a pu prendre part à ces diverses réunions, où il a été remplacé par M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne. Il n'a fait d'exception que pour le dîner du Quai d'Orsay. Dès mardi, il quittait Paris pour Baden-Baden, où il est allé faire une cure. Toutefois, avant son départ, il avait eu une entrevue particulière avec M. Poincaré. Ce ne devait être, à l'origine, qu'une visite de courtoisie. Mais la conversation, où les interlocuteurs étaient assistés chacun de leur interprète, s'est prolongée pendant près d'une heure et demie, bien que le médecin du ministre allemand, inquiet pour son malade, ait cherché plusieurs fois à la faire interrompre. Sur ce qui a été dit, aucune indication n'a été donnée. Mais il paraît évident que les deux hommes d'Etat, qui se trouvaient pour la première fois en tête à tête, ont dû aborder et envisager les problèmes essentiels des relations franco-allemandes, et particulièrement celui de l'évacuation rhénane : de sorte que cet entretien privé, passé presque inaperçu de l'opinion publique, a sans doute une importance politique considérable.

## UN CHEF DE LA GRANDE GUERRE

Le maréchal Fayolle est mort, le 27 août, à Paris, sans souffrances, entouré des siens. Depuis trois mois déjà il était gravement malade d'une affection gastrique contractée au cours de la guerre. Il avait gardé, presque jusqu'à la fin, sa lucidité et avait été administré la veille. Il a accueilli la mort avec ce courage et cette simplicité dont il avait toujours fait preuve au cours de sa longue et glorieuse carrière.

Avec lui disparaît le premier des maréchaux de la grande guerre parmi ceux qui, comme Gallieni ou Maunoury, ne furent pas élevés à cette éminente dignité à titre posthume. Il était né au Puy, le 14 mai 1852. Il venait donc de célébrer, peu avant qu'il ne s'alitât, son soixante-seizième anniversaire. Son enfance s'était écoulée calmement, dans sa ville natale, où son père était dentellier. Il avait deux oncles prêtres, fit ses études au petit séminaire et de là passa par l'école de la rue des Postes, puis par l'École polytechnique. d'où il sortit, le 1<sup>er</sup> octobre 1871, comme sous-lieutenant d'artillerie, dans un bon rang, deux ans après son camarade Foch, qui fut toujours un de ses amis les plus chers. Lieutenant à Clermont, il prit part à la campagne de Tunisie, entra à l'École de guerre en 1889 et devait y revenir, peu d'années après, comme professeur d'artillerie, à une époque où le lieutenant-colonel Foch y enseignait la tactique générale, le commandant de Maud'huy et le commandant Pétain, le cours d'infanterie. Le nom de ces maîtres suffit à attester la valeur de notre haut enseignement militaire et explique la qualité des cadres d'état-major qu'ils formèrent à leur discipline.

En août 1914, quand éclata la grande guerre, le général de brigade Fayolle venait, depuis trois mois à peine, de passer au cadre de réserve. Il fut rappelé à l'activité dès le début de la campagne, et ce fut sa joie et sa récompense de pouvoir servir sa patrie, de toutes les forces de son intelligence et de son dévouement, alors qu'avait déjà sonné pour lui, demeuré physiquement et intellectuellement si jeune, l'heure prématurée de la retraite.

On retrouvera, dans la collection de *L'Illustration* de la guerre, dans notre numéro du 30 septembre 1916, un portrait de lui, par Jonas. Cette mâle figure d'énergie et de bonté, ces yeux clairs sous le crâne chauve, pour être peut-être moins connus de la foule et moins largement populaires que les traits d'autres grands chefs, laissaient pourtant une impression profonde à tous ceux qui les avaient vus. Les officiers d'état-major qui avaient été les élèves du général Fayolle à l'École de guerre se rappelaient, au surplus, cette parole nette au service d'un esprit méthodique, cette demi-rudesse de ton, qui était seulement dans la voix, car elle se corrigait par une affabilité exquise de manières et une bienveillance naturelle qui mettaient aussitôt à l'aise ses interlocuteurs.

A l'automne de 1916, Fayolle venait, depuis quelques mois, d'être nommé commandant en chef de la sixième armée, alors que les Allemands s'épuisaient dans leur offensive contre Verdun. Nous rappelions, à cette occasion, ses états de service, comme brigadier, pendant quelques semaines seulement, puis à la tête d'une division du 20<sup>e</sup> corps au Grand-Couronné de Nancy, en Artois, à la bataille de l'Yser et devant Lens et Arras. En mai 1915, c'est la division Fayolle qui enlevait, avec un brio où la minutie de la préparation jouait le principal rôle, le village de Carency et, le mois suivant, Ablain-Saint-Nazaire. Ce double succès allait valoir à celui qui l'avait obtenu la succession du général Pétain à la tête du 33<sup>e</sup> corps d'armée pour l'offensive d'Artois à Souchez et à Givenchy.

Chef de la sixième armée, Fayolle fut chargé de mettre au point l'offensive encore secrète que l'état-major avait décidée sur la Somme, afin de dégager Verdun. Quand le moment de l'exécution fut venu, on sait comment il s'en acquitta. Artilleur, c'est au canon qu'il demandait sinon le premier effort, du moins l'œuvre de destruction préliminaire des ouvrages ennemis, puis de protection de l'infanterie sans laquelle, dans sa sagesse, il considérait comme téméraire et inutile l'héroïsme lui-même. A la fin de la campagne, il n'y avait plus un chef qui ne pensât, et qui n'agît comme lui. Mais il fut un des premiers à avoir cette claire notion de la guerre moderne et à l'imposer par son exemple et son autorité.

L'année 1917 l'envoya en Italie où il commanda l'armée française qui vint soutenir nos alliés au moment critique de leurs revers. Dès son arrivée, il remporta la victoire du Mont-Tomba qui releva heureusement le moral de l'armée italienne. Sa mission terminée, il fut rappelé en France où on lui confia un groupe d'armées dans l'Oise. Il prit part à la bataille de Montdidier, contribua puissamment à arrêter la ruée alle-

mande, puis, lors de notre victorieuse contre-offensive, s'empara de Mézières, de Charleville, de Sedan et de Chimay. C'est sur ces positions que l'armistice le trouva.

Dès le 10 juillet 1918, le général Fayolle avait reçu la grand'croix de la Légion d'honneur. Après la guerre, il recevait la Médaille militaire, qui est la plus haute distinction pour un général. Enfin, le 19 février 1921, M. Barthou, alors ministre de la Guerre, proposait à la signature du président de la République un décret dont voici la teneur, élevant le général Fayolle au maréchalat :

« La haute situation morale que le général Fayolle

si le général Fayolle reçoit, après l'avoir si brillamment méritée, la plus haute des distinctions militaires. Si vous approuvez cette proposition, je vous demande de vouloir bien revêtir de votre signature le décret ci-joint. »

Ces quelques lignes officielles fixent la physionomie du grand soldat qui vient de disparaître et disent les raisons du souvenir reconnaissant que la France lui doit, et qu'elle lui gardera. Un de ses biographes a pu écrire de lui qu'il a été un homme heureux, mais qui méritait de l'être, car sa chance « a été le résultat normal d'un bel équilibre, fait de claire raison, de probité intellectuelle et morale, de juste appréciation du



Le maréchal Fayolle (d'après un pastel de Marcel Baschet).

Phot. Vizzavona.

tient de l'importance de son rôle pendant la guerre a été déjà consacrée exceptionnellement par la loi du 29 février 1920, qui a replacé, sans limite d'âge, cet officier général dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée.

« Le conseil des ministres a pensé que le pays devait témoigner d'une façon plus éclatante sa reconnaissance au grand soldat, qui a été partout et toujours égal à son rôle et à son devoir. La carrière de guerre du général Fayolle a été résumée, le 21 octobre 1919, dans la décision qui lui a conféré la Médaille militaire :

« Merveilleux soldat qui, depuis 1914, n'a cessé de lutter contre l'ennemi. En 1918, l'a saisi à la gorge et a pris une part prépondérante à la victoire. A dirigé les opérations de ses armées avec une sûreté de jugement, une décision et un sens des réalités incomparables. A les plus beaux titres à la reconnaissance du pays.

» Cette citation ne peut avoir son plein effet que

réel et du possible ». Ce sont là les meilleures qualités françaises. Ce furent celles de ce grand Français que des obsèques nationales ont honoré comme il méritait de l'être.

## FAITS DE LA SEMAINE

— Dans la région de Saint-Dié, deux monuments aux morts, l'un dans le cimetière des combattants, l'autre dans la ville même, ont été inaugurés par M. Barthou.

— M. Barthou, accompagné de M. Queuille, ministre de l'Agriculture, a également inauguré le monument élevé à Remiremont à Jules Méline, qui fut président du Conseil et chef du parti progressiste.

— Un monument a été érigé, près de Verdun, sur l'emplacement du village d'Haumont, dont les 56 maisons furent anéanties au cours de la guerre.

— Un grave accident survenu dans le métropolitain de New-York a causé 14 morts et 100 blessés.

## POLITIQUE ET DIPLOMATIE

## LE BUDGET DE 1929

M. Poincaré ayant achevé la préparation du budget général pour l'exercice 1929, dont vont être saisis les membres du Parlement, l'exposé des motifs de ce projet de loi a été publié. C'est un document remarquable de franchise et de netteté, qui met en lumière cette idée que le projet actuel n'est qu'une nouvelle étape dans la voie du redressement financier tel que l'a tracée la déclaration ministérielle du 7 juin dernier. Ce redressement resterait précaire s'il s'écartait des principes d'économie sévère qui ont été appliqués depuis deux ans, et ce serait une grave illusion de croire que la stabilisation légale suffit à ouvrir une période d'aisance. Il a néanmoins fallu faire face à des charges nouvelles, notamment pour la défense nationale et le rajustement de traitements et de pensions, mais il n'a été proposé aucun impôt nouveau, M. Poincaré estimant que, sur ce point, nous avons atteint la limite possible. Fait caractéristique : pour la première fois, un projet de budget escompte aux prévisions des recettes le rendement du plan Dawes, pour une somme d'un milliard à provenir des versements en espèces. Les caractéristiques principales de ce nouveau budget sont le maintien de l'équilibre par une rigoureuse compression des dépenses des administrations publiques, l'engagement d'un milliard de crédits supplémentaires pour la réorganisation de l'armée et la préparation du service d'un an, l'affectation de 1.200 millions pour l'exécution du programme de travaux publics, de 100 millions pour les habitations à bon marché, de 1.600 millions pour l'amélioration du sort des pensionnés et des fonctionnaires. Enfin, l'abattement à la base de l'impôt cédulaire a été porté de 7.000 à 10.000 francs, ce qui va exonérer environ 700.000 contribuables, parmi lesquels beaucoup de petits rentiers. Cette diminution de recettes est compensée par un aménagement nouveau de l'impôt sur le revenu, dont le taux se trouve fixé au tiers du revenu imposable.

## LA ROYAUTE EN ALBANIE

Le 25 août s'est ouverte, à Tirana, une Assemblée constituante albanaise, spécialement convoquée par le président Ahmed Zogou pour fixer la forme définitive de l'Etat. Comme, d'ailleurs, il n'existe dans cette Assemblée aucune opposition — les députés récalcitrants ayant été incarcérés — c'est là une réunion de pure forme, destinée à sanctionner un changement de régime. Ahmed Zogou, jusqu'ici président de la République albanaise et chef du gouvernement, devint roi sous le nom de Scander-Beg III, prenant ainsi pour ancêtre fictif un personnage qui s'était créé, au quinzième siècle, une principauté balkanique et joua un certain rôle dans les guerres contre l'Islam. Cela ne modifie rien à la situation de l'Albanie qui demeure dans la vassalité complète de l'Italie. C'est toutefois une curieuse figure moderne que celle d'Ahmed Zogou, jeune ambitieux qui s'est appuyé tour à tour sur les Yougoslaves et sur les Italiens. Il n'avait que vingt-sept ans en 1921 quand il devint ministre de l'Intérieur, puis, l'année suivante, président du Conseil. En 1924, il était chassé du pouvoir par M<sup>rs</sup> Fan Noli, et l'Italie avait été si peu étrangère à sa chute que c'est en Yougoslavie qu'il se réfugia. Mais, quelques mois plus tard, il prenait la tête d'un mouvement insurrectionnel et se faisait élire président de la République avec un mandat de sept ans. Cette fois, c'est à Rome qu'il cherchait son appui. Le traité italo-albanais de Tirana, du 22 novembre 1927, qui a causé tant d'émotion dans les Balkans, fut la consécration de cette tutelle étroite, dont Zogou-Scander-Beg recueille aujourd'hui les avantages personnels. A titre de curiosité, on peut noter que ce changement constitutionnel a provoqué la protestation toute platonique du prince de Wied, dont la politique internationale avait fait, à la veille de la grande guerre, un bien éphémère « roi d'Albanie ».

## UNE CRISE MINISTÉRIELLE EN BULGARIE

Une crise ministérielle vient de s'ouvrir en Bulgarie. Le 22 août. Elle a pour origine des dissentiments intérieurs survenus au sein du cabinet Liaptchev, notamment entre le ministre de la Guerre, le général Volkof, et le ministre des Affaires étrangères, M. Bourof, à la suite des représentations que la France et l'Angleterre avaient jugé nécessaire de faire à Sofia pour mettre le gouvernement en garde contre les menées de groupements révolutionnaires macédoniens. Le général Volkof ayant été contraint de donner sa démission, plusieurs de ses collègues ainsi qu'un certain nombre de députés de la majorité se solidariserent avec lui, ce qui a amené la dislocation du ministère.

## LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AUX ÉTATS-UNIS

Les deux candidats à la présidence des États-Unis, M. Hoover, désigné par la Convention républicaine, et M. Smith, par les démocrates, ont commencé avec ardeur leur campagne électorale, et M. Hoover, pour avoir toute liberté, a donné sa démission de secrétaire d'Etat au Commerce. Comme il arrive fréquem-

ment aux États-Unis, les programmes des deux adversaires se ressemblent beaucoup et les électeurs ont à se prononcer moins sur des principes que sur des étiquettes et des hommes. Toutefois, tandis que M. Hoover estime que le sort de la loi de prohibition doit être seulement réglé par les Chambres, M. Smith a pris plus nettement position contre le 18<sup>e</sup> amendement. Sa thèse est que les boissons alcoolisées doivent, en tous les cas, demeurer interdites dans les endroits publics, mais qu'il appartient à chaque Etat, s'il le désire, de se réserver le monopole de leur vente.

## LE RETOUR DU SULTAN DU MAROC

Le paquebot *Maréchal-Lyautey*, ayant à bord le jeune sultan du Maroc de retour de France, est arrivé à Casablanca le 25 août. Le cortège s'est aussitôt formé pour gagner le palais impérial. Sur son passage, les troupes françaises faisaient la haie avec les cavaliers des tribus et la foule très dense multipliait les ovations. Dans l'après-midi, le sultan est parti pour Rabat, où il a été reçu par les autorités de la ville. Il rapporte de son voyage d'agrément et d'études un souvenir enthousiaste et se propose de le renouveler souvent. — R. L.

## LA HONGRIE CONTRE LE TRAITÉ DE TRIANON

La fête de saint Etienne, le premier roi de Hongrie auquel le pape Sylvestre II envoya, en l'an 1000, avec le titre de « roi apostolique », une couronne qui a toujours servi depuis, lors du sacre des rois magyars est célébrée traditionnellement par les Hongrois avec une grande pompe, le 20 août de chaque année : une procession religieuse se déroule, au cours de laquelle on promène la main droite du roi apostolique et l'on multiplie les manifestations nationales. Cette année,



Le monument reliquaire de Budapest.  
Les plaques ci-dessous sont encastrées de l'autre côté.



Les deux plaques gravées et encastrées sur le socle du monument reliquaire.

« La Hongrie a sa place au soleil. »  
Article de lord Rothermere, dans le *Daily Mail* du 27 juin 1927, sur les injustices du traité de Trianon devant la conscience du monde.

« Les traités de paix ne sont pas éternels. »  
Déclaration faite par M. Mussolini à la tribune du Sénat romain, à la séance du 5 juin 1928.

toutefois, la fête de saint Etienne a donné lieu à une démonstration encore plus caractéristique par la signification politique qui y était attachée : elle fut, en effet, l'occasion d'un acte symbolique en faveur de la révision du traité de Trianon.

Sur la place de la Liberté, à Budapest, s'élevaient déjà, aux quatre angles, les statues représentant les provinces qui ont été détachées de l'ancien royaume par le traité de 1920, contre lequel l'irrédentisme hongrois n'a cessé de protester. Or, au milieu de la place, on vient d'inaugurer un monument nouveau d'une expressive signification. C'est, surmontée d'une immense bannière aux couleurs nationales, une sorte de reliquaire en pierre où l'on a enfermé quelques parcelles de « terre sacrée » provenant de chacune des provinces perdues. Sur le socle, deux plaques de marbre ont été apposées. L'une cite dans son texte anglais une phrase d'un article de lord Rothermere, avec sa traduction et un commentaire en langue hongroise. Sur l'autre plaque est gravée, en italien, la phrase célèbre prononcée par M. Mussolini à une séance du Sénat romain, avec sa traduction en hongrois.

L'érection de ce monument et les manifestations de patriotisme exalté qui l'ont accompagnée montrent les progrès qu'a faits en Hongrie la campagne révisionniste, surtout depuis l'appui inattendu qu'elle a trouvé à l'étranger. Sans doute, la Hongrie n'avait-elle jamais accepté de bon gré le traité de Trianon et ses hommes politiques, sans distinction de parti, ont toujours protesté contre la prétendue injustice qui lui a été faite. C'est, précisément, pour maintenir l'intégrité du statut territorial issu du traité et pour empêcher l'effervescence magyare de se livrer à quelque entreprise belliqueuse contre ses voisins qu'a été formée la ligue de la Petite-Entente entre les trois Etats héritiers de la Double-Monarchie : la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie. Cependant, au mois de juin de l'année dernière, pour le septième anniversaire de la signature du traité de Trianon, commença dans le *Daily Mail* une campagne de presse qui s'est poursuivie depuis pour réclamer, dans l'intérêt de la paix européenne, que l'on fasse droit aux « justes revendications de la Hongrie ». Ces articles sensationnels étaient signés de lord Rothermere lui-même, le frère de feu lord Northcliffe, auquel il a succédé à la tête de son puissant consortium de journaux. La thèse soutenue par lord Rothermere était d'autant plus étrange que le *Daily Mail* était un journal conservateur qui prêtait jusqu'à son appui à la politique du gouvernement et que cette intervention inopinée a gêné souvent M. Baldwin et M. Chamberlain dans leurs relations internationales avec la Petite-Entente. L'argumentation juridique sur laquelle lord Rothermere s'appuie ne laisse pas elle-même d'être très discutabile. Elle nie contre toute évidence la solidarité du traité de Trianon et de celui de Versailles, comme si le fait de donner raison aux Hongrois contre les Roumains, les Tchécoslovaques et les Yougoslaves n'ouvrait pas la porte à toutes les autres revendications, en particulier des Allemands contre la Pologne.

Quant à M. Mussolini, le rapprochement avec la Hongrie a été, en ces dernières années, un élément de sa politique extérieure. Il en a escompté peut-être à plusieurs reprises un nouvel équilibre dans les Balkans, sous la tutelle morale de l'Italie. C'était, en tout cas, un moyen de faire pièce à la Yougoslavie avec laquelle les rapports de l'Italie étaient plutôt tendus. Ce fut d'abord par des interviews de presse que le Duce laissa transparaître ses sympathies à l'égard de la Hongrie. Puis il a fait davantage : le 5 juin dernier, à la tribune du Sénat, dans un grand discours d'ensemble où il traçait un tableau des relations extérieures de l'Italie avec tous les peuples, il a donné comme une consécration officielle à l'éventualité d'une révision des frontières hongroises. Intervention d'autant plus remarquable que c'était la première fois qu'un porte-parole officiel d'une des nations alliées pendant la grande guerre admettait le point de vue d'un rajustement des traités, jusque-là soutenu seulement par ceux qui en ont subi les conséquences.

On conçoit que ces deux gestes, l'un du plus important directeur de journaux britannique, l'autre d'un chef de gouvernement, aient ranimé les espérances magyares et que la Hongrie se soit empressée de les enregistrer solennellement. Mais des manifestations comme celle du 20 août méritent de retenir toute l'attention et la vigilance de la Petite-Entente et de ceux des Alliés qui restent fidèles à son esprit.

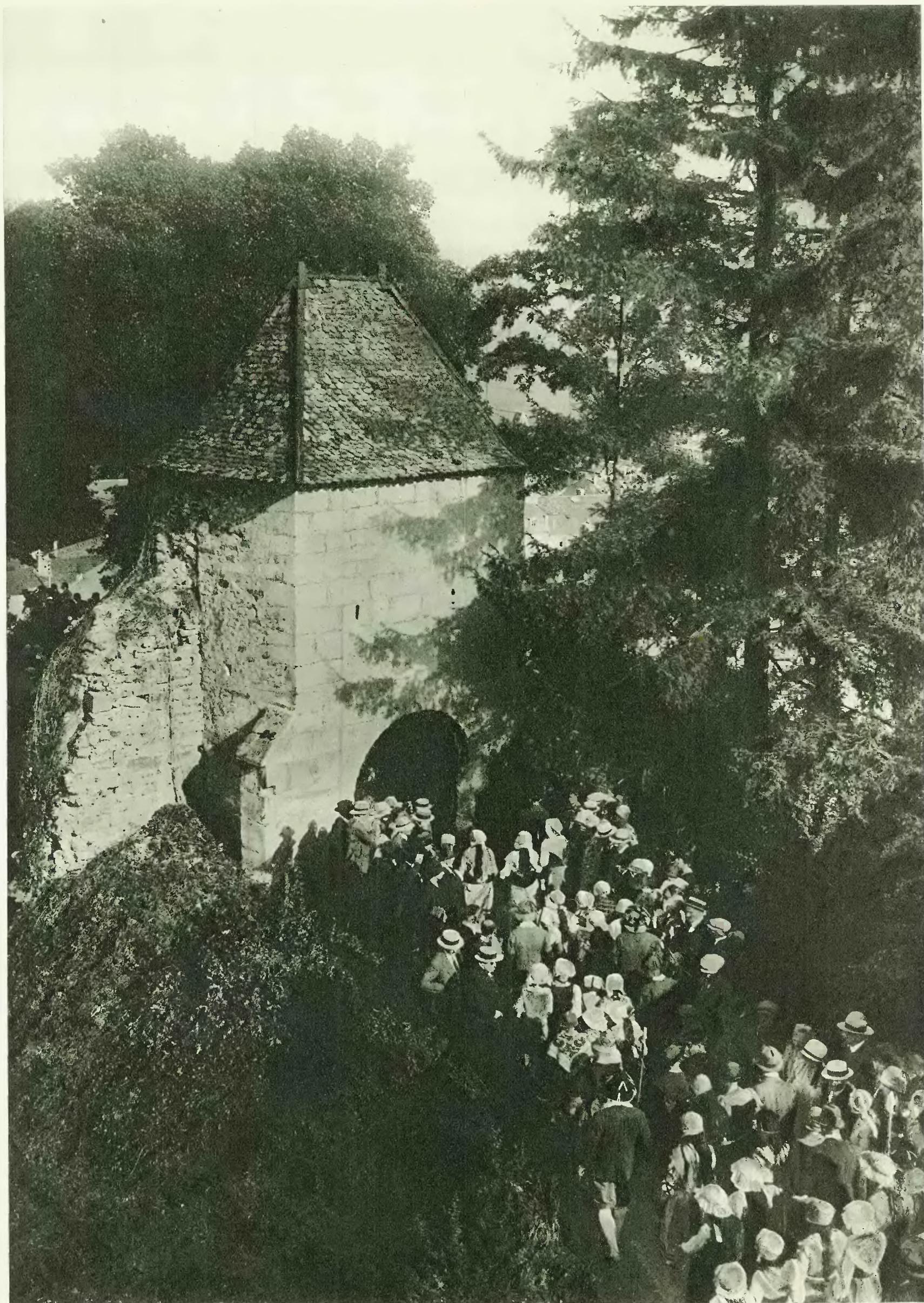
## LA QUESTION DES OPTANTS HONGROIS

L'épineuse question des « optants hongrois », que la Société des Nations n'est pas parvenue à résoudre, vient de faire l'objet d'un nouvel échange de notes entre la Roumanie et la Hongrie, mais le résultat de cette négociation diplomatique reste négatif. Le gouvernement de Budapest maintient en effet son point de vue d'un règlement de principe, alors que celui de Bucarest prétend discuter seulement le montant de l'indemnité à allouer aux intéressés. En outre, la Hongrie refuse d'admettre une relation entre ces indemnités et les obligations de réparations auxquelles elle est elle-même astreinte.



UNE GRANDE MANIFESTATION DE L'IRRÉDENTISME HONGROIS SUR LA PLACE DE LA LIBERTÉ, A BUDAPEST

Au centre, surmonté d'un mât portant une oriflamme aux couleurs nationales, le reliquaire où l'on a enfermé de la terre provenant de chacune des provinces détachées de l'ancien royaume par le traité de Trianon. — A gauche, la Banque Nationale et, à l'arrière-plan, le dôme et les tours de l'église Saint-Étienne.



Un groupe de jeunes Lorraines, personnifiant Jeanne d'Arc et ses compagnes, passe en tête de la foule sous la vieille porte de la ville.

**LE 500<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A VAUCOULEURS**

*Phot. Wide World.*



La rue principale de Domremy (du côté du Bois-Chenu).

CINQ CENTS ANS APRES L'ENTREVUE DE VAUCOULEURS

## UNE VISITE AU PAYS DE JEANNE D'ARC

On vient de fêter à Domremy, et à Vaucouleurs, le cinquantième centenaire de l'épopée de Jeanne d'Arc. Une messe fut célébrée à la basilique du Bois-Chenu et un cortège rappela l'entrée de la vierge guerrière à Vaucouleurs et son entrevue avec le sire de Baudricourt. Tout en regardant les gravures reproduites ici et qui ont trait directement à ces fêtes, on suivra avec intérêt M. Henry Massoul — qui, l'an dernier, conduisit nos lecteurs sur la trace de Pétrarque et de Laure — au pays où la bonne Lorraine grandit et prit conscience de sa mission.

Si vous voulez voir le berceau de Jeanne, — ou de Jeannette, ainsi qu'on l'appelait gentiment dans son pays, il y a cinq cents ans, — montez, derrière la basilique, à la lisière du Bois-Chenu; de là, en suivant un chemin de traverse vers le nord, jusqu'au plateau herbu qui forme terrasse au-dessus de Domremy, vous aurez sous les yeux, à votre droite, un joli paysage. Au fond de la vallée, la Meuse, ourlée d'ombre, coule paresseusement dans une longue procession de peupliers, d'aulnes et de saules. Ça et là, les lacunes des arbres et les replis de la rivière font paraître des miroirs d'eau sur le vert intense des prés. De l'autre côté de la Meuse, vous voyez d'abord la légendaire colline de Julien l'Apostat,

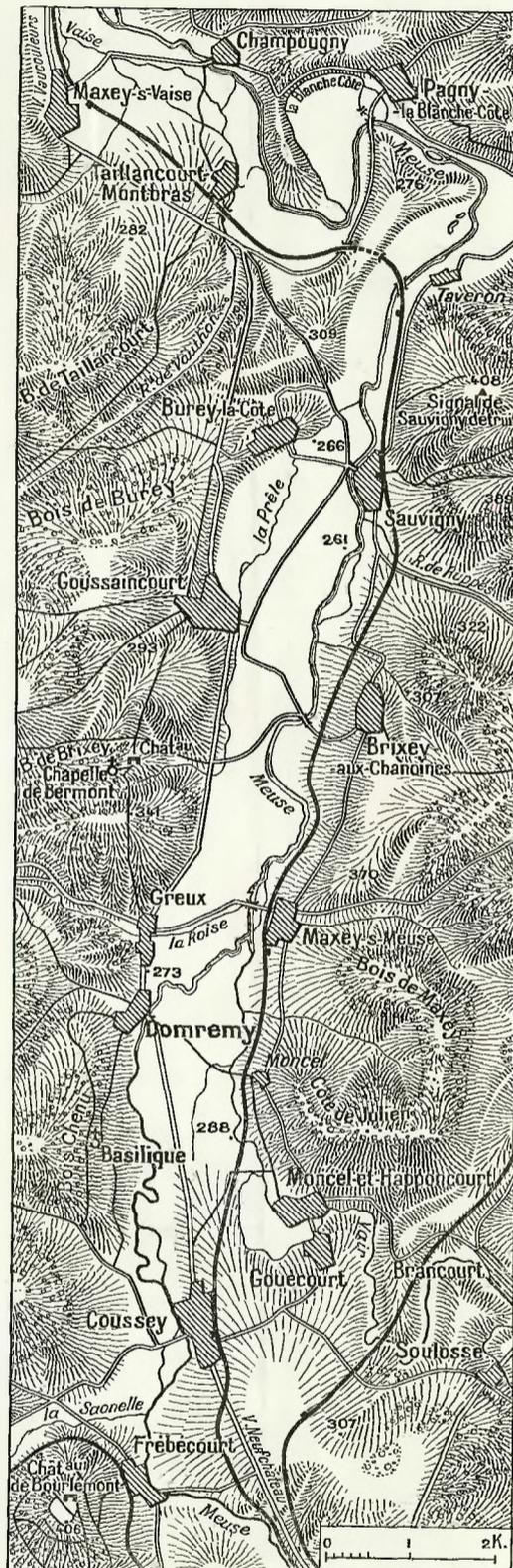
coiffée de sa petite sapinière comme d'un bérêt de velours noir, piquetée, sur la pente, d'arbres et d'arbrisseaux, chênes, hêtres ou charmes, et plaquée, plus bas, de quelques fermes aux toits rouges. Tout cela, dans l'atmosphère légèrement voilée, bleuâtre, reposée, a des tons très doux, un peu passés, ceux des fresques de Puvis. Bientôt, plus à gauche, sous la haute ligne des bois, vous apercevez Maxey, couché sur la rivière, tache rose autour d'un vieux clocher gris. Plus proche, sur l'autre rive, voici Greux et ses verdure noirâtres. Dans le lointain, Brixey-aux-Chanoines, étagée ses maisons au flanc d'une autre côte de Meuse, marque la pointe supérieure d'un triangle. De Domremy, à vrai dire, on ne distingue rien, ou presque rien : le village natal de Jeanne d'Arc, dont le nom est connu et honoré de toute la chrétienté, ne se voit guère qu'à deux pas, tant il se blottit et, comme on disait jadis, se *musse* humblement dans son coin de vallée.

La côte élevée qui fait éperon vers Greux porte dans ses bois la chapelle de Bermont.

Mais, si vous désirez connaître ce que j'appellerais volontiers la « chambre » de Jeanne, il vous faut descendre la Meuse jusqu'à Sauvigny, à deux lieues de là, et gravir, au nord de ce village, le mamelon où la carte de l'état-major indique un signal, à l'altitude de 408 mètres. Le signal n'existe plus; près de son emplacement, deux beaux noyers étalent leurs ramures dont on aperçoit, de plus de trois lieues en amont, les silhouettes fraternelles. Si, de ce point, votre regard prend la vallée d'enfilade vers le sud, il atteint — par delà Goussaincourt, Greux, Maxey-sur-Meuse, Dom-

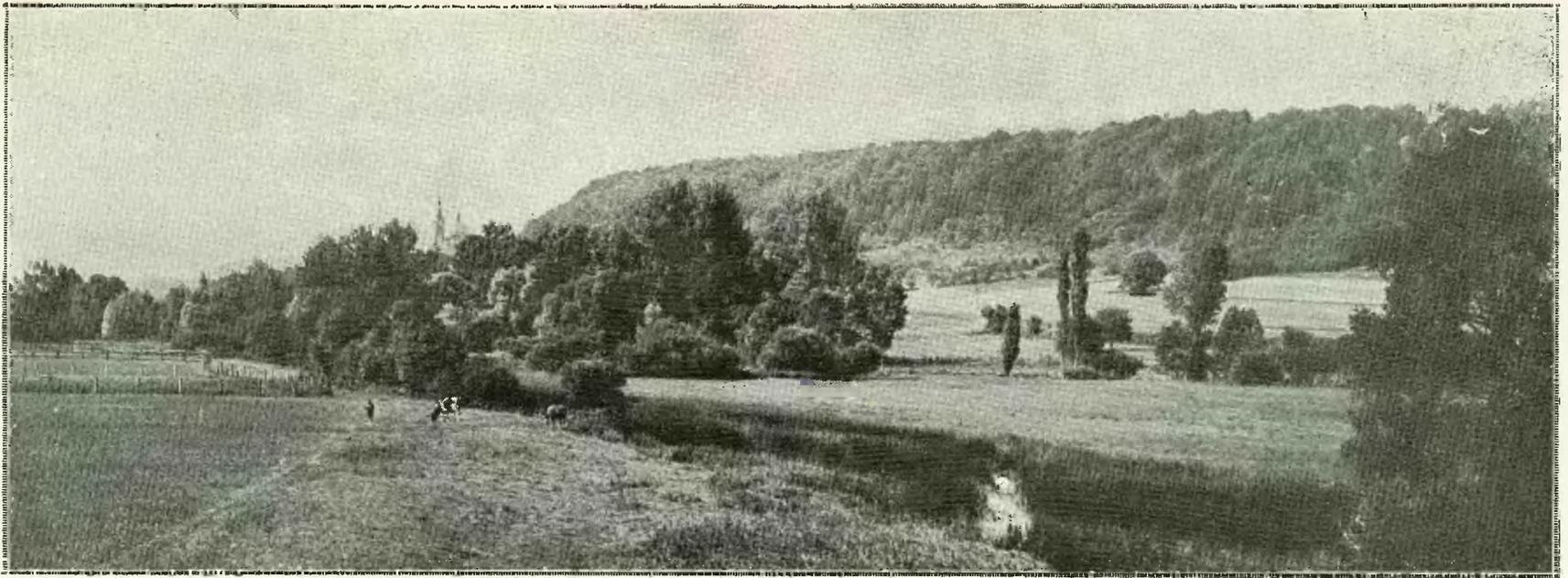
remy et Coussey — jusqu'à la côte de Bourlemont, proche Neufchâteau. Vraiment, c'est une fort belle « chambre », avec ses hautes courtines de forêts bleues dont les franges inégales retombent par endroits, presque noires, jusque sur le vert tendre des avoines. La vallée, à vos pieds, s'élargit. La Meuse semble y frétille d'aise au milieu des prairies.

Vers le nord, la vue est plus bornée. Votre regard rencontre tout aussitôt la Blanche-Côte de Pagny qui, à une petite lieue, jette au travers de la vallée sa



haute muraille et force la Meuse à revenir sur ses pas et à faire un long circuit avant de gagner le petit village de Champougny. Cette Blanche-Côte — que l'on nommerait plus justement la Côte-Grise tant elle ressemble, au milieu de toute cette verdure d'arbres et de prés, à un immense éboulis de cendres — constituait, dans la deuxième décennie du quinzième siècle, une des dernières barrières du royaume de France. On peut dire que c'est par cette porte, en un beau jour de mai de l'an 1428 (il y a donc un demi-millénaire), que Jeanne d'Arc, sortant de sa vallée natale pour se rendre à Vaucouleurs en la chambre du roy, entra dans l'Histoire. De la montagne de Sauvigny, nous dominons la plus grande partie du chemin que dut parcourir la vaillante fille à la pauvre cote rouge, quand elle eut « volonté et dévotion » d'aller en France, en vue de sauver le royaume et de faire couronner le gentil Dauphin. Et, vis-à-vis de Sauvigny, de l'autre côté de la rivière, voilà justement Burey-la-Côte, sur la colline, avec son clocher pointu et les pignons de ses maisons qui émergent des clos. C'est dans ce village; paraît-il, que Jeanne se reposa huit

Jeanne d'Arc, personnifiée par M<sup>lle</sup> Denise Hilaire. (la deuxième à gauche) et ses compagnes quittent Domremy pour se rendre à Vaucouleurs.



Les prairies où Jeanne gardait ses troupeaux ; au fond, à droite, le Bois-Chenu ; derrière les arbres de gauche, le clocher de la nouvelle basilique.

jours chez son oncle Durand Laxart (1) avant que d'aller présenter son étrange requête au redoutable sire de Baudricourt (on sait quelle bonne chère il lui fit cette fois-là !). En supposant que la tradition soit vraie et que le vieux logis paysan que vous pouvez visiter ait eu, cinq siècles en ça, la même disposition que de nos jours, avec son couloir en pente, à demi obscur, et la pièce de derrière où se voit une cheminée toute pareille à celle de la maison de Jeanne, à Domremy, — la nièce du bonhomme Laxart n'avait, en ce mois de mai 1428, qu'à se pencher par la fenêtre ou faire un pas dans le jardin pour embrasser des yeux tout son petit pays que fleurissait le temps nouveau et qu'elle allait quitter. Elle aperçoit encore le bois « que l'on voyait du seuil de la maison de son père » et qu'on appelait le *bois chesnu*. Au delà, elle distinguait la longue côte où le propriétaire du *beau may*, le chevalier Pierre de Bourlemont, avait sa maison forte. Et, en deçà, elle voyait très bien le

(1) A moins que ce ne soit à *Burey-en-Vaux*, plus proche de Vaucouleurs, comme le prétendent certains historiens de Jeanne d'Arc. La question n'est pas tranchée.

promontoire de Bermont et l'ermitage où elle avait si souventes fois porté ses prières et ses couronnes. J'imagine que Jeanne devait regarder l'ermitage « de la bienheureuse Marie de Bermont » avec une émotion singulière.

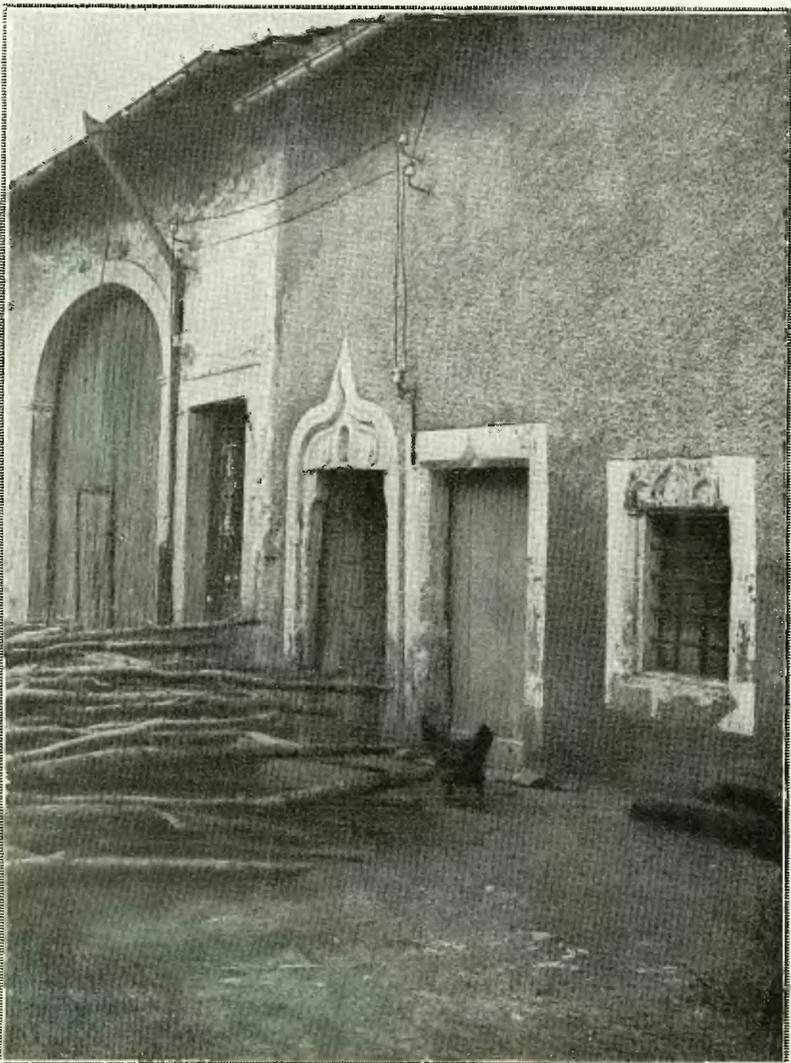
Ce n'est pas au Bois-Chenu, en effet, qu'il faut chercher ce qu'on peut appeler le sanctuaire de Jeanne. Si le *bois chesnu*, l'*Arbre des Dames* et la *Fontaine-aux-Groseilliers* ont pris, dans l'histoire et la légende de l'héroïne, une telle importance, ce fut d'abord par la volonté perfide des juges de Rouen. Il importait à ces hommes de rattacher la merveilleuse aventure de la bergerette à des lieux qu'ils tenaient, plus ou moins sincèrement, pour impurs ; il fallait que la *maléficiuse Pucelle* eût pris son fait dans un carrefour de sorcières, afin qu'ils pussent la conduire au bûcher. Mais Jeanne l'a dit expressément : « Si elle allait, une fois l'an, le dimanche de *Latere*, suspendre des girlandes aux rameaux du beau hêtre, à l'orée du Bois-Chenu, c'était toujours en grande et gaie compagnie, avec Hauviette, Mengette ou Guillemette, et toutes les jeunes filles de Coussey et de Domremy. » C'était, en somme, pour faire comme les autres et parce que cela, de tout temps, s'était fait de la sorte. Et c'était encore,

sans doute, parce qu'elle voulait se réjouir un peu, elle aussi, dans son cœur de petite paysanne, du rajeunissement des arbres et du réveil des sources. « Au reste, depuis que j'ai vu que je devais venir en France, j'ai pris peu de part aux jeux et aux délassements, — le moins que j'ai pu. »

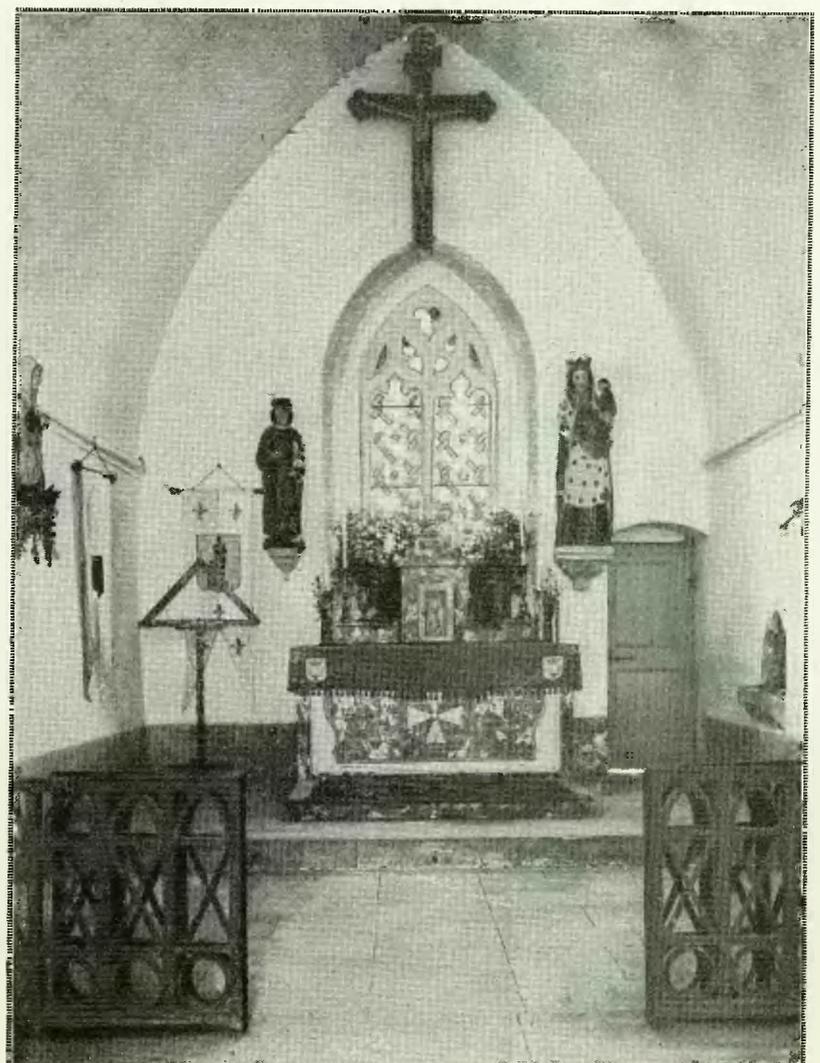
Ainsi, Jeanne n'alla plus guère au Bois-Chenu à compter du jour où elle eut pris conscience de sa mission. Pour les mystiques de cette trempe, en effet (selon la juste remarque de M. Gabriel Hanotaux), « la solitude et la méditation sont les sources inépuisables de l'action ». Ce n'est point dans les rondes printanières à la gloire des dames Fées que la vierge put mûrir son grand dessein : c'est bien plutôt dans la retraite de Notre-Dame de Bermont.

« C'est là, enseigne Maurice Barrès, qu'il faut aller si l'on veut avoir avec Jeanne le plus sûr trait d'union. »

Je viens de faire une visite à Bermont. Lorsque, partant de Domremy, on a traversé tout le village de Greux et son pont sur la Roise, et que l'on commence de monter à gauche, entre les prairies chargées de mirabelliers et les champs d'avoine, vers Vouthon (lieu de naissance d'Isabelle Romée), on découvre peu à peu, en se tournant vers le sud, des horizons grandioses.



Maison dite de Durand Laxart oncle de Jeanne, à Burey-la-Côte



La chapelle de Bermont et, à droite de l'autel, la Vierge que priait Jeanne

Outre Meuse, une large entaille s'ouvre sur des lointains bleuâtres, entre la côte de Julien et le sombre promontoire où le château de Bourlemont érige son faisceau de tours blanches. Le gris clocher de Coussey pointe modestement au milieu de l'échancrure, tandis que la basilique, fière de son éclatante nouveauté, semble monter la garde du Bois-Chenu. Puis, à mesure que l'on grimpe par les traverses, on voit se former au



Les fonts baptismaux sur lesquels fut tenue Jeanne dans l'église de Domremy.

nord l'autre creux de la vallée ; on reconnaît le triangle de toits gris et roses de Brixey-aux-Chanoines, Burey-la-Côte et ses vergers, Sauvigny et sa colline aux deux noyers et, encore une fois, le demi-cirque cendré de Pagny-la-Blanche-Côte. Cependant, au bout d'une demi-heure de montée, on atteint le sommet du plateau et l'on entre sous bois. Quel contraste avec les vastes espaces et la belle lumière de tout à l'heure ! On descend à présent dans une combe obscure, hérissée de sapins, qui semble une gorge des Vosges. Une fontaine, au fond d'une petite clairière où la reine des prés fleure comme léger baume, récite sa complainte à deux grands arbres amis. C'est la « fontaine de Jeanne ».

Enfin, on gravit un joli sentier sur l'autre pente ; on longe un très vieux mur de soutènement et l'on débouche sur une pelouse toute nue et baignée de soleil. Voilà la grande bâtisse blanche que l'on aperçoit de tant de points de la vallée. Et voici, à son ombre, la petite chapelle, avec son porche en arc brisé que domine un humble clocheton à jour en forme de cage. On a longtemps tenu cette vieille petite cloche pour celle qui appelait Jeannette à l'ermilage ; un antiquaire lorrain a malheureusement réfuté cette hypothèse : l'inscription en lettres gothiques dont elle est marquée révèle une œuvre de la fin du quinzième siècle. Du reste, le lieu d'oraison lui-même n'est plus tel que l'ont vu les yeux de la jeune fille. Consacrée, dès le onzième ou le douzième siècle, à saint Thiébaud, — un saint que l'on devait chômer surtout dans la Champagne et la Brie, car il était natif de Provins, — et gardée d'abord par des ermites de saint Benoît, — la « maison » de Bermont souffrit, dans le cours des siècles, des vicissitudes que relate brièvement un placard, sur la muraille blanchie au lait de chaux de sa toute simple petite nef. Les Frères de l'hôpital de Gerbonvaux l'avaient depuis longtemps dédiée à la Vierge Marie et elle était devenue la propriété des prêtres de l'Oratoire de Nancy, lorsque la Révolution lui infligea le plus périlleux des destins : elle la fit vendre comme bien national. En sorte que Notre-Dame de Bermont n'était plus guère, au commencement du siècle dernier, qu'un amas de pierres grises vêtues de ronces. Ce fut seulement en 1834 qu'un pieux bourgeois de Vaucouleurs, M. Sainsère, la racheta et la réédifia.

La grande curiosité de la chapelle est une Madone devant laquelle la sainte enfant de Domremy, assurément, s'agenouilla et brûla des cierges. Nous savons que Notre-Dame de Bermont et madame sainte Marguerite, de l'église de Domremy, étaient la grande

dévotion de Jeannette. Comment ne serions-nous pas émus en face de cette image naïve de la Mère et de l'Enfantelet, à qui la brave fille conta peut-être, voilà cinq cents ans, la pitié de son grand cœur pour notre terre de France ? On suppose que le Christ horriblement douloureux qui croise la muraille, au fond du chœur, remonte aussi au plus lointain moyen âge et que l'héroïne a pareillement levé les yeux vers lui.

On aimerait de savoir quel était le gardien de la chapelle en 1428, au temps que Jeanne, chaque semaine, d'ordinaire avec sa sœur, venait ici, le cœur appesanti par sa pensée unique, à la veille de sa grande « emprise », solliciter de conseils la bienheureuse Marie de Bermont. Mais aucun document que je sache n'éclaire ce point de son histoire. Nous sommes réduits aux conjectures. C'était certainement un de ces ermites mendiants dont il y avait foison dans toute la chrétienté en ces temps-là. Peut-être relevait-il de ces charoines de Saint-Augustin dont Brixey, tout voisin, a conservé le souvenir et le nom. Nous ne risquons guère de nous tromper en nous le représentant comme un anachorète aux traits rustiques et à l'esprit fort simple. Sans doute, il s'entretenait avec les filles du laboureur Jacques Darc des travaux de la vigne et des champs, du gel et de la pluie, et du bétail qu'on avait peine à sauver des gens de guerre bourguignons et anglais et des routiers allemands. C'est ainsi qu'ils en venaient à parler de la grande misère « qui était au royaume de France » ; l'ermite, probablement, se plaignait que les offrandes aux moutiers, par la malice des temps, se fissent de jour en jour moins riches et plus rares. Mais rien ne nous induit à imaginer en lui un moine à l'âme ardente qui, de ce haut balcon de Bermont, eût montré à la jeune Lorraine, d'un doigt impérieux, la route de Vaucouleurs et de la France. Jeanne, du reste, l'a déclaré et répété lors des interrogatoires de Rouen elle ne s'ouvrait à personne de ses visions et révélations et ne consultait « évêques, curés ni autres ». C'était au fond de soi, dans la solitude, qu'elle puisait les énergies nécessaires.

Il est hors de doute qu'au premier des quatre « mystères » que M. Gabriel Hanotaux distingue dans la carrière de l'héroïne, — celui de la « formation », — la solitude sacrée de Bermont eut grande part.

C'est sur ces réflexions que je repris lentement, en ce mois d'août, après ma visite à l'ermilage, le chemin de la vallée. Le jour déclinait. Je retrouvai à l'inverse, dans tout le charme singulier d'un beau soir d'été lorrain, les sites que j'avais contemplés, ce même jour, sous le grand soleil de midi. De nouveau, j'eus sous les yeux ces paysages aux lignes ondulées, très simples, j'oserais dire raisonnables et chastes, dont le cœur filial de Barrès, seul, atteignit le sens profond et dont, seul, l'auteur de *la Colline inspirée*, par l'art des mots musicalement assemblés, a su rendre les douces et puissantes magies.

Quand je traversai Domremy, la rue était déjà remplie d'ombre. La petite maison de Jeanne dormait derrière la haute muraille demi-circulaire de ses verdures. C'était l'heure de calme, l'heure de paix, où l'on voit, dans les villages, les âtres briller au creux des pauvres demeures ; où les femmes s'affairaient autour de la marmite, et où les hommes, las des travaux du jour, se tiennent dehors silencieux, assis sur la marche du seuil ou appuyés contre le mur, attendant sans impatience, tandis que la cheminée envoie sa fumée dans le ciel pâli et la soupe son odeur de chou et d'oignon par la rue, le moment d'aller prendre place à la table brune et d'ouvrir les couteaux pour trancher le pain bis. Pourquoi un épisode de la vie de Jeanne me remonta-t-il soudain à la mémoire ? Cela se passait au mois de juillet 1429, sans doute en un beau soir d'été comme celui-ci. Quelques jours plus tôt, la Pucelle avait fait sacrer le Dauphin à Reims. Elle chevauchait maintenant sur la route de la Ferté-Milon (la route de Rouen, finalement), à côté du seigneur archevêque Regnault de Chartres. Le peuple des campagnes, alentour, acclamait joyeusement le roi Charles et la vierge victorieuse des « godons ». Jeanne, cependant, avait l'âme triste et lourde et paraissait toute déconfortée ; et, se tournant vers messire Regnault, elle se prit à lui dire de sa voix claire d'enfant : « *Que je voudrais qu'il plût à Dieu, mon Créateur, que je n'allasse pas plus loin et que je quittasse les armes ! J'irais dans mon pays, servir mon père et ma mère, et garder leurs brebis avec ma sœur et mes frères qui seraient tant heureux de me revoir !...* »

Comme je montais la côte du Bois-Chenu pour regagner mon hôtel, les cloches de la basilique neuve, mises en mouvement par leur machinerie électrique, commencèrent de sonner l'Angelus et, aussitôt, battirent de leurs fléaux sonores toute la vallée qui se disposait au sommeil. Ah ! si les dames Fées hantaient encore, en ces dernières années, les environs du Beau-Mai et de la Fontaine-aux-Groseilliers, je ne doute

point qu'elles n'aient été, dès le premier branle de ces robustes campagnes, durement culbutées dans la Meuse, à moins qu'elles ne se soient enfuies — *envoulées*, comme parlait Jeanne dans son patois lorrain — jusqu'au plus épais des forêts de Faye et de Berthéville.

Cependant, le beau tapage fini, un doux bourdonnement de bronze, mêlé de sons argentins, remplit bientôt l'espace. A leur tour, les villages, Coussey, Maxey, Domremy, élevaient à leur façon, qui est celle d'autrefois, l'humble salutation séculaire. Longuement, la psalmodie des vieux clochers se balançait d'un bout de la vallée à l'autre entre la terre de Jeanne et le ciel.

Jeanne la Lorraine aimait bien grandement les cloches de son petit pays...

HENRY MASSOUL.

## LES FLOTTES MARCHANDES DU MONDE

A propos du lancement des paquebots allemands *Bremen* et *Europa*, nous avons, la semaine dernière, donné un aperçu du tonnage des flottes marchandes du monde. Complétons ces renseignements pour que nos lecteurs puissent se faire une opinion sur l'importance du tonnage mondial et sur sa répartition entre les principales nations maritimes et précisons certaines particularités se rattachant aux navires en construction : mode de propulsion et affectation à des transports spéciaux. Nous empruntons ces chiffres aux tableaux que vient de publier le *Lloyd's Register of Shipping*.

Le tonnage est exprimé en tonneaux de jauge bruts. Au 30 juin dernier, il y avait en service : 65 millions 159.413 tonneaux de navires à vapeur et à moteur et 1.795.246 tonneaux de navires à voile, soit, au total, 66.954.659 tonneaux. Les navires à vapeur et à moteur se répartissent par pavillon, ainsi que suit (les chiffres entre parenthèses indiquent la différence en plus ou en moins résultant de leur comparaison avec ceux de juin 1914) :

Grande-Bretagne	22.504.001 tx	(+ 1.980.000 tx)
États-Unis	13.608.000 tx	(+ 9.321.000 tx)
Japon	4.140.000 tx	(+ 2.432.000 tx)
Allemagne	3.738.000 tx	(- 1.397.000 tx)
Italie	3.349.000 tx	(+ 1.919.000 tx)
France	3.256.000 tx	(+ 1.334.000 tx)
Norvège	2.954.000 tx	(+ 997.000 tx)
Hollande	2.809.000 tx	(+ 1.337.000 tx)
Suède	1.412.000 tx	(+ 397.000 tx)
Grèce	1.188.000 tx	(+ 367.000 tx)
Espagne	1.138.000 tx	(+ 254.000 tx)
Danemark	1.042.000 tx	(+ 272.000 tx)
Autres pavillons.	4.021.412 tx	(+ 542.000 tx)

On remarque : 1° que, de tous les pavillons, le pavillon allemand est le seul dont le tonnage soit encore inférieur à celui de 1914 ; 2° que le pavillon américain a fait un bond prodigieux ; 3° que le pavillon français, bien qu'en augmentation sur son tonnage de 1914, n'occupe pourtant que la sixième place.

Le tableau suivant indique, en comparant les totaux des tonnages de 1914 et de 1928, les variations des différents modes de locomotion des navires, les modifications de la chauffe des chaudières et l'adoption de nouvelles machines motrices (les chiffres déterminent le pourcentage du total du tonnage) :

Navires	1914	1928
à voile exclusivement.....	8,06	2,68
à vapeur, chauffe au charbon....	88,84	60,75
à vapeur, chauffe au mazout....	2,65	28,46
à moteur à combustion interne..	0,45	8,11

Ces chiffres attestent la déchéance irrémédiable de la navigation à voile et appellent l'attention sur la diminution considérable de la consommation du charbon, remplacé par le mazout sur un grand nombre de bateaux à vapeur. Ils montrent aussi l'augmentation du nombre des moteurs à combustion interne. L'emploi de ces moteurs sur les navires de mer tend à se généraliser. A la fin de juin dernier, il y avait en chantier 1.135.463 tonneaux de navires à vapeur et 1.500.324 tonneaux de navires à combustion interne, soit plus de 50 % de l'ensemble des navires en construction.

La consommation des pétroles augmentant sans cesse, la flotte des pétroliers s'accroît en proportion. Au 30 juin dernier, le tonnage total des bateaux-citernes pour le transport du pétrole et des huiles était de 6.544.263 tonneaux. Il y avait en chantier, à cette date, 80 pétroliers d'une jauge brute totale de 539.772 tonneaux. La Grande-Bretagne vient en tête avec 31 bateaux et 202.896 tonneaux, et la France, en second, avec 10 bateaux et 79.420 tonneaux.

Ce résumé de la situation des flottes de commerce donne une idée de l'énormité des capitaux engagés dans l'industrie des transports maritimes et de la construction navale. Une grande partie de la fortune du monde est sur l'eau.

RAYMOND LESTONNAT.



Lettres envoyées de France aux Etats-Unis et des Etats-Unis en France par le premier courrier ayant utilisé, pour la traversée, le paquebot et l'avion.

#### AVIATION POSTALE ET MARINE MARCHANDE

Les journaux français ont relaté le succès d'un avion de la Société transatlantique aérienne, lancé le 13 août, à 13 heures — heure américaine — à 450 milles de New-York et amérissant à la Quarantaine, dans ce port, à 17 h. 15 le même jour, permettant ainsi la distribution du courrier le soir, à 19 h. 30 — comme le montre l'enveloppe dont nous donnons la photographie ci-dessus, alors que le courrier acheminé par les voies normales n'était distribué que le lendemain dans l'après-midi.

Les mêmes journaux ont également signalé qu'au voyage de retour de l'*Ile-de-France* sur le Havre, l'hydravion avait été catapulté à 154 milles à l'ouest des Scilly, à 6 h. 55 le 23 août, pour atterrir au Bourget — après une escale de ravitaillement à Cherbourg — à 14 h. 55. Le courrier fut distribué à Paris à 17 h. 30. Le courrier normal de l'*Ile-de-France* n'arrivait à destination dans Paris que le 25 août à la première distribution.

Mais ce sont surtout les journaux étrangers qui ont remarqué la valeur de cette première liaison commerciale entre la France et les Etats-Unis. Pour la première fois, nous sortions, dans le secteur de l'Atlantique Nord, de la période des exploits pour rentrer dans celle de l'exploitation. Aussi avons-nous cru utile de donner quelques précisions sur l'organisation minutieuse qui a présidé à ces premiers voyages.

Les organisateurs de ce service — en tête desquels il semble indispensable de mettre les noms de M. Dal Piaz, président de la Compagnie Générale Transatlantique, tout récemment décédé ; de M. René Fould, président de la Transatlantique Aérienne et des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoet), et de M. Pierre Olphe-Galliard, administrateur-directeur de la Société Transatlantique Aérienne — se sont placés devant la réalité.

Avec les moyens actuels, il s'agissait de diminuer la distance entre la France et les Etats-Unis. Pour y arriver, l'aviation n'étant pas encore capable d'effectuer de façon normale le trajet dans son entier, ils ont demandé aux paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique de porter l'avion jusqu'à une distance de son point de destination qui lui soit facilement franchissable.

Pour y parvenir, il fallait, la place sur les navires étant strictement limitée, trouver un moyen par lequel l'avion pût prendre son vol, dans un espace de temps excessivement court.

Cette difficulté a été résolue par les Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire par l'installation à bord de l'*Ile-de-France* d'un appareil de lancement, capable de communiquer à l'hydravion, sur un parcours très réduit, une vitesse suffisante pour lui permettre de continuer ensuite sa trajectoire en vol libre.

L'appareil de lancement se compose d'une poutre d'une longueur totale de 34 mètres, d'une longueur utile de 27 mètres et d'une hauteur de 3 m. 60, portant des rails sur lesquels le chariot de l'hydravion doit se mouvoir. L'hydravion est tenu par des crochets sur le chariot. Les galets du chariot, montés sur roulements à billes de construction particulièrement soignée, doivent tourner à 10.000 tours à la seconde, une seconde après leur mise en mouvement.

Le chariot est entraîné par le piston d'un cylindre moteur, grâce à l'intermédiaire d'un gros câble en acier d'en-



Timbres d'arrivée au verso des enveloppes ci-dessus.

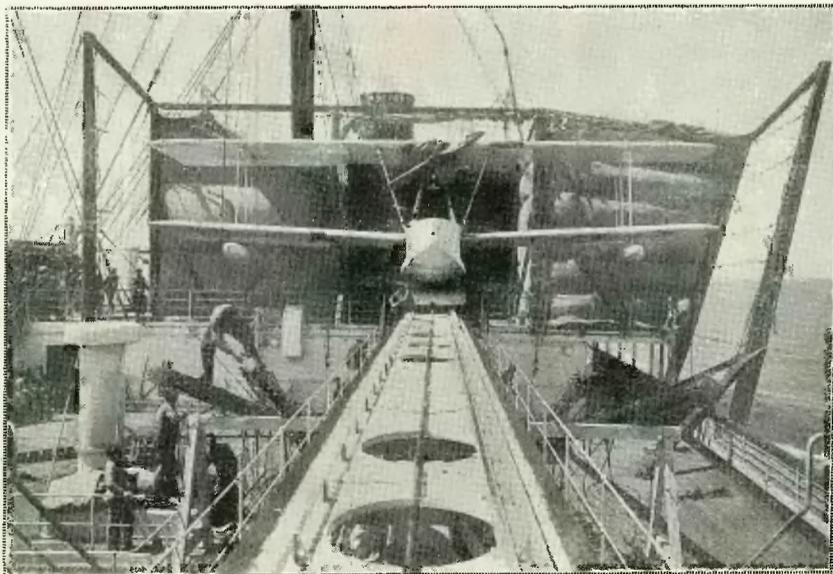
Sur le pli de gauche, remarquer le timbre de la poste française marqué 13-8-28 ; le timbre français est, en effet, apposé seulement quand le courrier quitte le paquebot. Au verso, le timbre du Post Office américain, portant la même date, Aug 13 7.30 P. M., soit 19 h. 30.

A droite, remarquer, au recto, le timbrage américain Aug 17-8 P. M., soit 20 heures, le jour du départ de l'*Ile-de-France* de New York, et, au verso, le timbrage de Paris 17,30 23 VIII, soit un jour avant l'arrivée du paquebot au Havre.

viron 50 millimètres et d'un palan à 7 brins, ce dernier étant destiné à multiplier le déplacement relativement court du piston. L'accélération employée est comprise entre une fois et demie et deux fois et demie l'accélération de la pesanteur.

Le chariot, qui pèse une tonne et porte un appareil d'un poids supérieur à 3 tonnes, en fin de course est freiné sur la portion du chemin de lancement non utilisable, d'une longueur de 7 mètres, alors que la vitesse dépasse 110 kilomètres à l'heure, par un frein d'un système très ingénieux, dû également aux Chantiers de Penhoet. A ce moment-là, l'hydravion en ordre de vol se décroche lui-même du chariot, les crochets devenus inutiles se rabattant automatiquement pour ne pas créer d'obstacle à l'envol.

Une autre difficulté se présentait : l'appareil installé à bord sur catapulte devait être garanti contre les intempéries et surtout contre les vents si violents de l'Atlantique. Les ingénieurs de la Compagnie Générale Transatlantique trouvèrent, sans enlever à l'*Ile-de-France* sa forme élégante, le moyen de construire un hangar suffisamment résistant, dont certains des mâts mesurent 10 mètres de haut et 0 m. 33 de diamètre.



Le biplan amphibie garé sur le pont de l'*Ile-de-France* et en place sur la catapulte.

Pour l'appareil on choisit un amphibie Lioré-Olivier, à moteur Gnome-Jupiter de 420 CV, dont les roues peuvent, au gré du pilote, se relever sous les ailes. Cet hydravion avait déjà fait ses preuves sur la ligne Antibes-Tunis. Certaines modifications intéressantes, susceptibles d'augmenter son rayon d'action et sa vitesse, y avaient été apportées. En ordre de marche, avec son pilote, un radiotélégraphiste et 340 kilos de courrier, l'appareil pèse 3 tonnes 150 et peut tenir l'air plus de sept heures.

Enfin, la vitesse, par vent nul, est de 150 kilomètres à l'heure.

La Société Transatlantique Aérienne avait tenté de laisser le moins de part possible à l'improvisation. C'est ainsi que les liaisons radiotélégraphiques, les réceptions météorologiques et le système de dépannage avaient été minutieusement prévus. L'hydravion avait été muni, par les soins de la Société Radio-Maritime, de deux appareils émetteurs et récepteurs à ondes courtes et à ondes longues, d'un radiogoniomètre Radio L-L et de trois antennes, dont une pour travailler en vol et deux en cas d'amérissage forcé. L'ensemble pesait environ 130 kilos.

Tous les renseignements météorologiques, rédigés en clair par l'Office national météorologique, étaient centralisés sur le poste de T. S. F. de Viry-Châtillon et transmis par ce dernier à l'*Ile-de-France*, tant avant l'envol qu'après, l'hydravion une fois catapulté restant continuellement en liaison avec le navire. L'état du temps et les prévisions données s'avérèrent d'une exactitude remarquable.

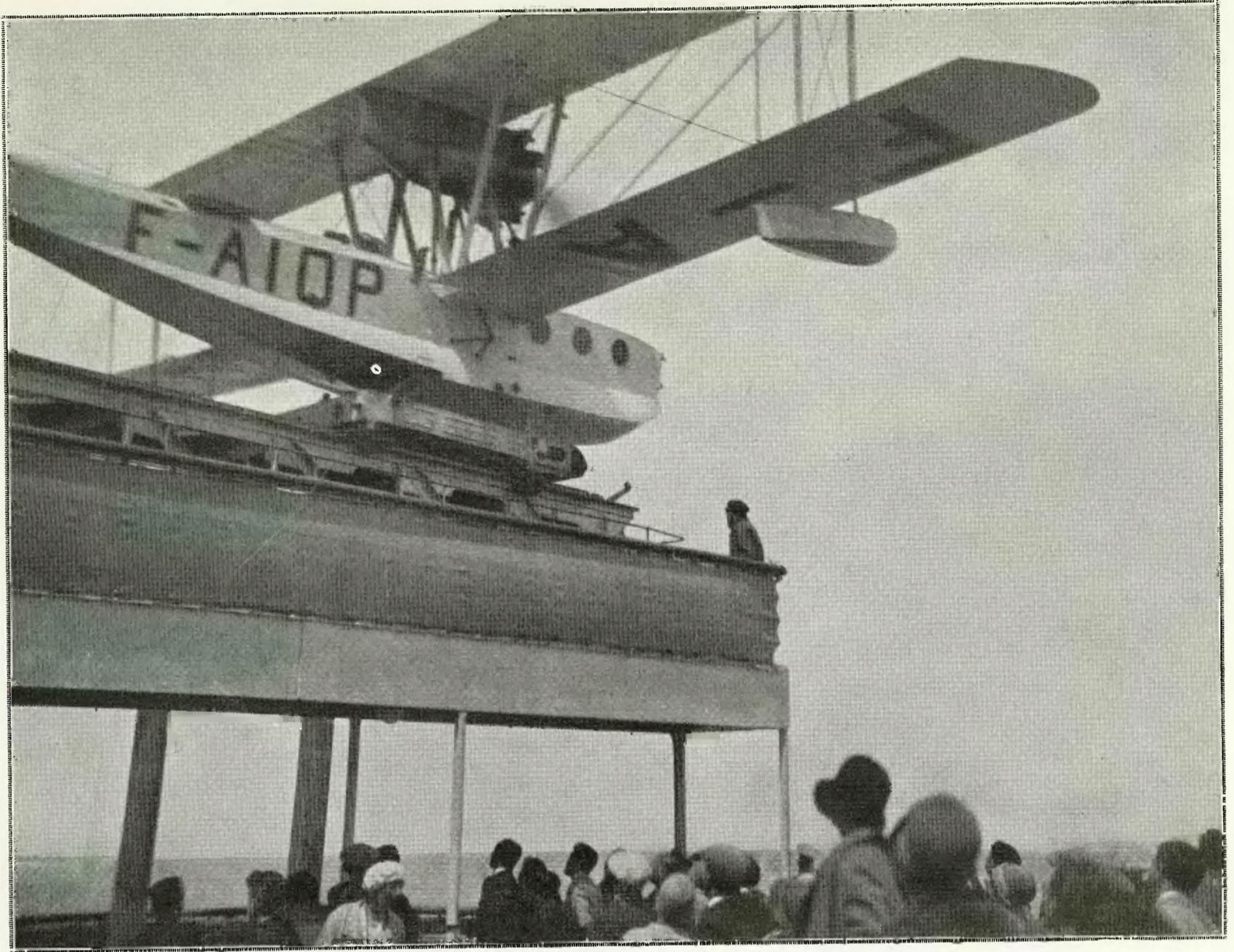
Du côté américain, la Transatlantique Aérienne trouva les plus grandes facilités auprès des autorités du port de New York pour l'amérissage, auprès du Weather Bureau pour les renseignements météorologiques, ainsi qu'auprès des *Coast Guards* pour l'organisation du système de dépannage.

Du côté européen, en cas d'amérissage forcé, il avait été prévu que, si un sinistre avait lieu avant la côte anglaise, l'*Ile-de-France* se porterait elle-même au secours de l'appareil. A Brest, la Marine tenait un remorqueur alerté. A Plymouth, l'Amirauté britannique avait mis à la disposition de la Transatlantique Aérienne un destroyer et la préfecture maritime de Cherbourg un hydravion et un remorqueur. L'administration des postes s'est prêtée, non pas avec bonne volonté, mais avec enthousiasme à cette innovation

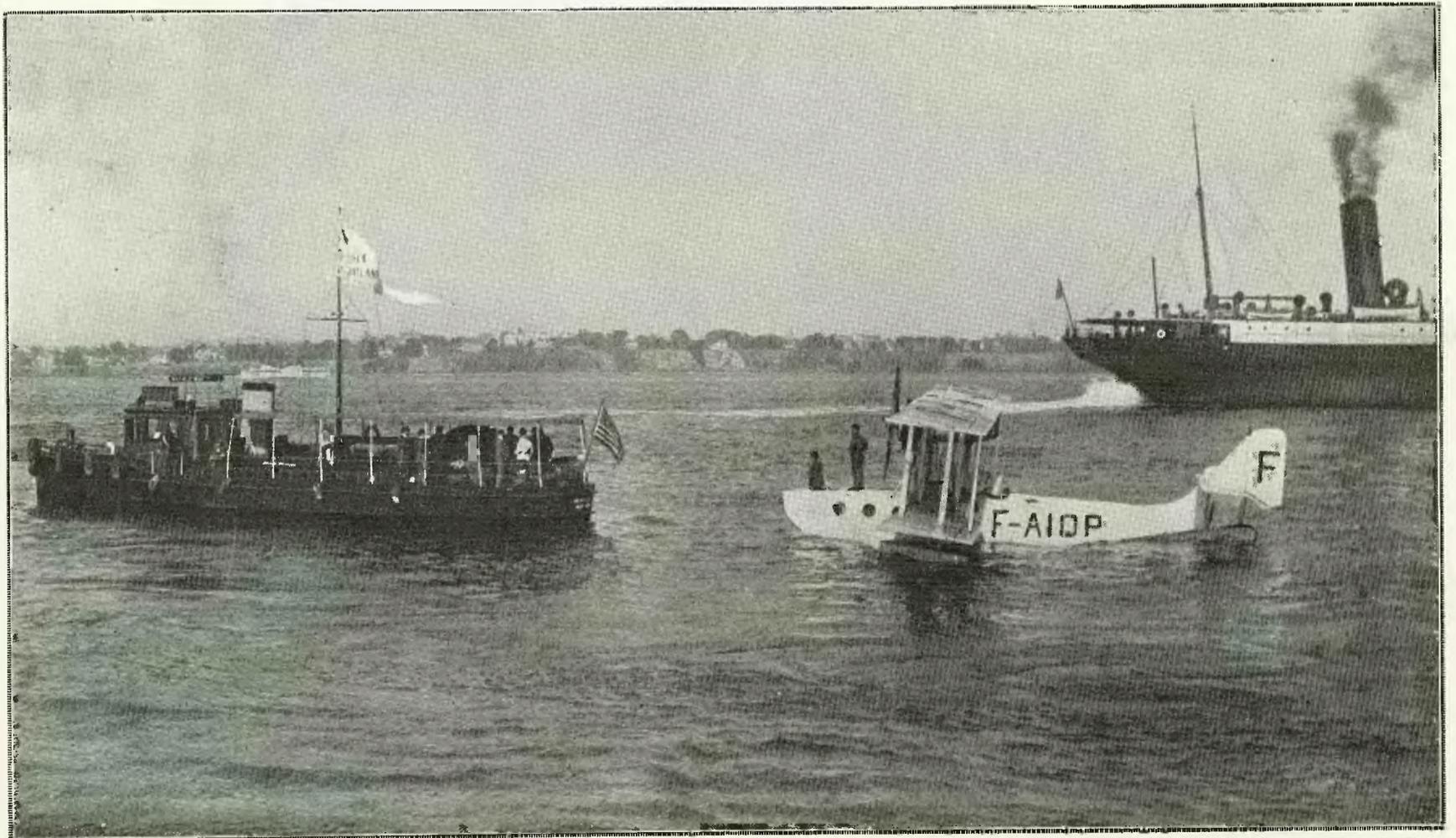
qui fait gagner vingt-quatre heures au courrier. Il en a été de même pour le Post Office américain ; cependant, nous comprenons difficilement pourquoi l'administration des postes des Etats-Unis demande un dollar, soit 25 francs, pour acheminer une lettre par le service transatlantique aérien français, quand les postes de notre pays n'en réclament que 10.

Mais si nous nous sommes attardés sur l'organisation de ce nouveau service pour montrer que l'aviation française peut remporter des succès quand on s'en sert avec méthode et minutie, il nous est difficile d'oublier que le premier appareil venu de France pour amérir à New York était piloté par le lieutenant de vaisseau Demougeot, spécialiste bien connu du lancement par catapulte. Pilote consommé, technicien averti, il sait — le minimum de risque étant laissé au hasard — avoir cet héroïsme charmant, de si bon aloi et bien français, qui enthousiasma jusqu'aux larmes les passagers au moment de son lancement.

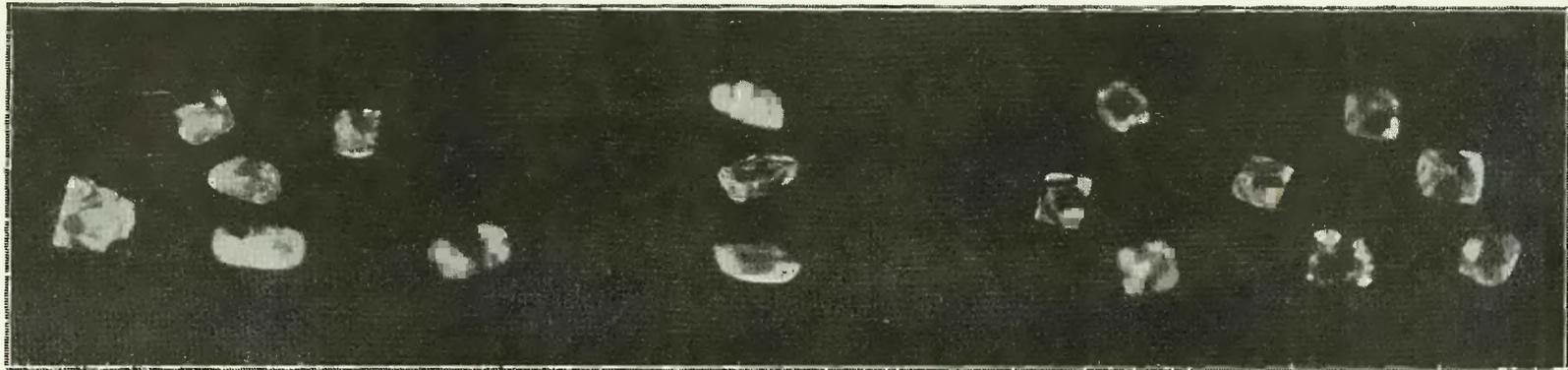
Sa double réussite fait le plus grand honneur à ce corps d'officiers incomparable de la marine française.



L'instant de l'envol du pont de l'*Ile-de-France* devant les passagers, à 800 kilomètres de New York : lancé à 110 kilomètres à l'heure, l'appareil va abandonner le chariot qui arrive à bout de course sur la catapulte. — *Acme News Pictures.*



A l'entrée de la rade de New York : l'hydravion vient d'amérir à proximité de la vedette qui va porter le courrier à terre. — *Phot. Ella Barnett.*  
LA COOPÉRATION POSTALE DE L'AVION ET DU PAQUEBOT



Trois lots de diamants bruts.

A gauche, 6 pierres de forme irrégulière, de très belle qualité, pesant ensemble 39 carats et valant 325.000 francs ; au centre, 3 pierres plates pesant 15 carats et valant 150.000 francs ; à droite, 8 pierres pesant 45 carats et valant 300.000 francs. — Coll. Ekman.

DE LA NUIT DE LA TERRE ET DES EAUX  
A L'ÉTINCELLEMENT DES VITRINES

### LE COMMERCE DES PIERRES PRÉCIEUSES ET DES PERLES

Alors qu'on a trop souvent à déplorer l'assassinat d'un encaisseur de banque, on ne pouvait guère, jusqu'au meurtre du courtier Truphème, encore présent à toutes les mémoires, citer de cas de courtier en pierres précieuses tué par un de ses clients ; d'autre part, il est rare de voir un courtier disparaître en emportant la marchandise à lui confiée. Il règne, dans ce commerce très spécial, une confiance et une sécurité qui font le plus grand honneur à la corporation, mais qui ne laissent pas d'étonner le public un peu porté à taxer de légèreté la facilité avec laquelle, suivant la légende, on confie une pierre de 100.000 francs à la personne à qui l'on refuserait un crédit de 20 francs. Le monde de la joaillerie, évidemment, n'abuse point de la paperasserie, mais l'organisation du marché apporte des garanties très sérieuses, comme je vais le montrer, en résumant le chemin que suit une pierre ou une perle, depuis la mine ou l'huître, jusqu'au moment où elle vient s'attacher au doigt ou au cou d'une jolie femme.

Le marché des perles et des pierres précieuses est alimenté partie par les pêcheries et par les mines, partie par les ventes après décès. En ces dernières années, un contingent important fut apporté par les Russes émigrés ou par le gouvernement soviétique ; le gouvernement turc songe, paraît-il, à liquider le trésor des sultans dont on estime la valeur entre 300 et 400 millions. Mais la demande de pierres de choix est, me dit-on, si grande que ces « arrivages » subits n'apportent aucun trouble sérieux sur le marché. Ils ont pour principale conséquence de satisfaire des appétits endormis.

### LE MARCHÉ DU DIAMANT

Le marché du diamant brut est à Londres. Il est régenté, avec une rigueur et une méthode remarquables, par le syndicat dit « de la De Beers » qui groupe toutes les mines du Transvaal sans lesquelles le monde serait très pauvre en beau diamant. Hors la région du Cap, les centres de production sont, en effet, fort restreints. Au Brésil, on ne trouve que des diamants d'alluvion d'assez bonne qualité, mais dont le poids est presque toujours inférieur à un demi-carat. Les mines de l'Inde et les fameuses mines de Golconde sont, depuis longtemps, épuisées ; une notable partie de leur production de jadis se trouve probablement immobilisée dans les coffres des rajahs dont la richesse éblouit même nos potentats de la rue de la Paix. Bornéo est aujourd'hui la seule région de l'Asie possédant des mines exploitées. L'Australie fournit une quantité assez importante de diamants, blancs ou jaunes, parfois de belle qualité, mais « intaillables », en raison de leur cristallisation « contrariée » qui ne permet pas de leur donner une forme régulière. Le brillant, en effet, doit être taillé en suivant l'axe de cristallisation ; si on l'attaque dans un autre sens, il résiste indéfiniment et use la meule. Les pierres d'Australie, d'une dureté exceptionnelle, comme celles de Bornéo, sont utilisées presque exclusivement dans l'industrie. Les plus petites sont écrasées pour obtenir de la poudre à polir le diamant dite *égrisée* ; on emploie les autres soit dans les filières, soit comme abrasifs ; par exemple pour garnir les couronnes des perforatrices ou des sondes avec lesquelles on attaque le granit et les roches très dures. Et aussi... pour les diamants de vitriers.

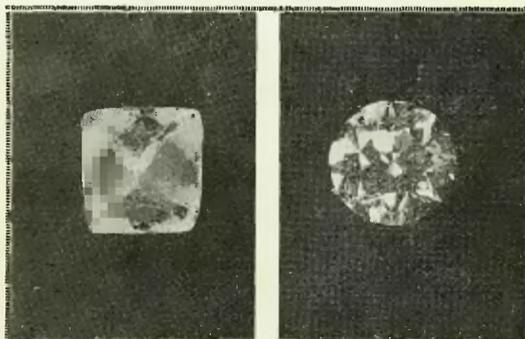
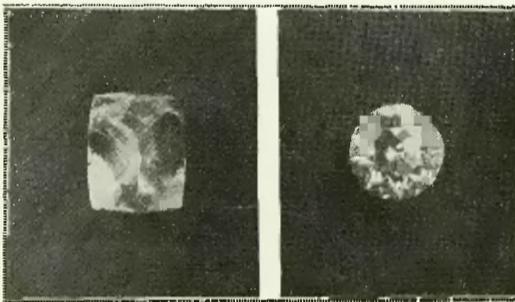
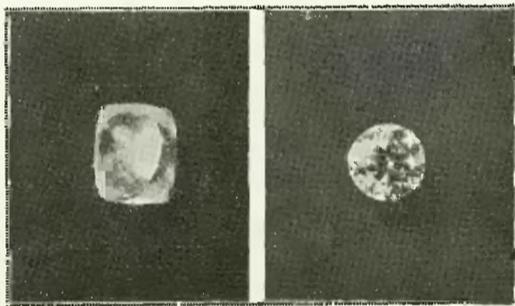
On trouve encore des petits diamants : en Guyane anglaise, 214.000 carats en 1923 ; dans l'ancienne colonie allemande du Sud-Ouest africain, aujourd'hui contrôlée par l'Angleterre, 400.000 carats par an ; au Congo belge, 445.000 carats ; en Angola, 100.000 carats ; dans la Côte d'Or, 300.000 carats.

Mais, comme je le disais plus haut, les mines du Transvaal sont à peu près les seules qui comptent pour la belle « marchandise ». Leur découverte remonte à 1867 ; presque aussitôt commençait l'exploitation de

la De Beers, puis, en 1872, celle de la Kimberley. La compagnie De Beers possède aujourd'hui des installations lui permettant de traiter chaque jour 25.000 tonnes de minerai avec un rendement moyen de 5.500 carats, soit 1.100 grammes de diamant. (Le carat *métrique*, universellement adopté, représente 20 centigrammes ; il a remplacé, il y a une vingtaine d'années, le carat de 205 milligrammes.) D'après M. Aubert de La Ruë (*Pierres précieuses et pierres d'ornementation*, chez Lechevalier), à qui j'emprunte ces divers renseignements statistiques, le chiffre maximum de la production de l'Afrique du Sud fut atteint en 1913 avec 5 millions de carats. Depuis lors, la production a considérablement diminué par suite de la difficulté d'écoulement. En 1924, l'Union sud-africaine a produit 2.440.000 carats et n'en a vendu que 2.058.000. La production totale de l'Afrique du Sud, depuis la découverte des gisements, atteint actuellement 34 tonnes de diamant. En général, 20 % de la production sont composés de diamants de première qualité, 15 % de deuxième qualité. Le reste est de qualité très inférieure. En dépit de pénalités très sévères, les vols sont encore fréquents ; en une seule année, on a volé à la compagnie De Beers pour 25 millions de francs de diamants.

Liées entre elles par des règlements très stricts, les diverses compagnies s'entendent admirablement pour régler à la fois leur production et l'écoulement de leur stock, de façon à pouvoir maintenir ou élever leurs cours quelles que soient les fluctuations de la demande ou des arrivages exceptionnels comme ceux qui ont suivi la ruine de la Cour des tsars. Le syndicat achète, d'ailleurs, la presque totalité des diamants produits dans les diverses parties du monde.

Il ne vend qu'en gros et à qui lui plaît, par séries



Trois diamants tels qu'ils étaient à l'état brut (à gauche) et tels qu'ils sont devenus après la taille (à droite).

(Grandeur naturelle.) — Coll. Ascher

de grosseurs et de qualités établies à sa guise. Il n'existe peut-être point dans l'industrie mondiale pareil exemple d'autocratie. Tout aspirant acheteur doit écrire à Londres pour solliciter un rendez-vous, en indiquant sommairement le genre de pierres qu'il désire, poids et qualité. Au bout de quelques jours, le syndicat assigne une entrevue à jour et heure fixes. L'acheteur se présente avec un courtier dont les services sont obligatoires, et l'on étale devant lui des groupes de petits papiers où s'étalent, semblables parfois à des débris de verre, des diamants correspondant à la série demandée, et qu'il faut prendre tels quels. Aucun changement n'est admis ; le vendeur se refuse à retirer ou à remplacer une seule pierre du lot qu'il a préparé. Les diamantaires s'accordent, d'ailleurs, à reconnaître que les séries sont judicieusement établies et se suivent bien. Mais, tout en s'efforçant de répondre aux convenances de ses clients, le syndicat se préoccupe de répartir entre tous les pierres qui seraient difficiles à placer isolément. Le prix ne se discute pour ainsi dire jamais. Si l'acheteur l'accepte, il remet un chèque séance tenante et, à moins qu'il occupe dans le monde diamantaire une situation exceptionnelle, la marchandise ne lui est livrée qu'après encaissement du chèque.

En principe, on ne traite pas d'affaire inférieure à 4.000 livres, soit, au cours actuel, 500.000 francs ; mais le syndicat est heureux parfois d'écouler des lots de valeur moindre, d'un placement difficile.

L'acheteur de diamant brut doit donc engager des capitaux importants qui sommeillent pendant le temps nécessaire à la taille. En général, il fait tailler pour son propre compte, et ses brillants — le diamant taillé devient un *brillant* — arrivent à l'ultime destinataire, comme nous l'indiquerons plus loin. Parfois aussi, il cède à des confrères une partie de son lot, prélevant un bénéfice d'environ 1 %.

Dès longtemps, à côté d'assez nombreux lapidaires en pierres de couleurs, il existait à Paris un certain nombre de petits lapidaires en diamant qui s'occupaient surtout à retailler les pierres ou à « réparer » celles dont une arête s'était égrisée. Ce petit noyau de spécialistes a été en partie utilisé par MM. Asscher, d'Amsterdam, qui, sous l'inspiration d'un sentiment très louable, ont installé à Versailles une taillerie modèle en vue surtout d'occuper des orphelins de la guerre.

Je ne m'étendrai pas sur la taille du diamant dont les principes généraux ont été souvent décrits ; je me borne à noter qu'un brillant représente environ 40 % du poids de la pierre brute. La perte atteint donc 60 % et elle est un élément essentiel dans la fixation du prix de revient du carat. Sur un brillant de 2 carats, par exemple, il faut imputer le prix du diamant brut de 5 carats augmenté des frais de taille qu'on peut évaluer à environ 200 francs ou davantage par carat.

On estime que, dans le monde entier, il se vend chaque année pour environ 140 millions de diamants bruts correspondant à peu près à 600 millions de francs de diamants taillés. Les Etats-Unis accaparent plus des deux tiers. Et la richesse mondiale en diamants est évaluée à environ 38 tonnes représentant une valeur approximative — purement conventionnelle — de 50 milliards de francs-or.

Le cours officiel du diamant brut, établi à Londres, n'est publié nulle part ; le syndicat anglais et la plupart des sociétés se bornent à indiquer, en fin d'année, le poids total extrait et le prix de vente global. Parfois aussi, il annonce que le cours sera relevé ou abaissé, par exemple de 2 ou de 4 %.

Voici un tableau des cours actuels que, non sans certaines difficultés, j'ai pu me procurer à une excellente source :

Qualité.	Poids brut.	COURS ACTUEL DU DIAMANT BRUT	
		Valeur du carat. Fr.	Rend <sup>t</sup> ap. taille. — Valeur du carat Fr.
Blanc bleu.....	1 à 2 carats	1.400 à 1.700	45 % 7 à 8.090
Blanc ... ..	— —	1.300 à 1.500	environ 6.000
Blanc <i>collectif</i> .	— —	1.000 à 1.400	5.000
1 <sup>er</sup> blanc piqué.	— —	900 à 1.100	4.000
2 <sup>e</sup> — — —	— —		
3 <sup>e</sup> — — —	— —		
Brun (6 qualités)	— —	300 à 500	Usage indus.

Pour la deuxième qualité, *blanc*, les prix du carat varient ainsi suivant la grosseur :

2 carats.....	10.000 à 12.000
1 — .....	6.000
1/2 — .....	2.500
Mêlé (5 à 20 pierres au carat).	1.200
Petits brillants (40 au carat) ..	1.600
— (80 — ) ..	2.800
— (100 — ) ..	3.500

Je crois utile de faire remarquer que ce sont là prix de gros, que ces prix de base comportent une certaine élasticité et que la lecture de ce tableau ne suffirait point pour permettre au profane d'apprécier sûrement la qualité et la valeur du brillant que lui présenterait un joaillier.

Au-dessus de 2 carats le prix croît dans des proportions très variables. Aux environs de 8 carats et au-dessus, il faut compter de 30.000 à 60.000 francs le carat ; un brillant de 30 carats un « blanc bleu » de qualité extra, vaut 120.000 francs le carat. Les gros diamants deviennent de plus en plus rares, soit que les mines en produisent peu, soit que le syndicat les « sorte » avec une discrétion calculée.

En dehors de ces diamants de qualité relativement courante, il existe des diamants de couleur dits « diamants de fantaisie », très rares, et dont le prix n'a pas de limite.

En tête se place le *bleu azur* ou *bleu fantaisie*, d'une valeur inestimable quand il est d'une teinte bleu ciel bien pure, qui n'a rien à voir avec le « blanc bleu » ainsi nommé parce que la pureté de son « eau » lui donne un imperceptible reflet bleu qui caractérise la pureté de l'eau des gaves. Souvent la teinte bleue du diamant est un peu grise et se définit « bleu acier ». Vient ensuite le diamant rose, aussi très rare, et qui parfois se nuance d'un mauve qui le fait ressembler plus ou moins à certaines tourmalines. Le jaune fantaisie ou *canari* se distingue un peu de certaines topazes claires. Enfin, le *brun fantaisie* rappelle un peu, en plus chaud, la topaze brûlée. Ces diamants, grâce à leur indice de réfraction, ont un éclat auquel on ne saurait comparer celui des autres pierres de couleur. Leurs prix élevés semblent donc justifiés au point de vue « art » comme au point de vue de la rareté.

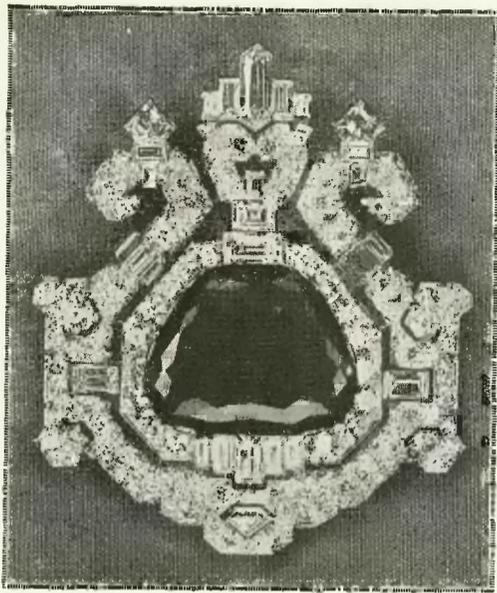
#### LES PIERRES DE COULEUR

Les pierres précieuses de couleur, beaucoup plus rares que le diamant et plus sujettes aux caprices de la mode, atteignent souvent des prix beaucoup plus élevés. Le diamant est roi ; la bourgeoise moyenne, la femme de petit employé rêvent de diamant, même minuscule, sans presque songer au rubis ou à l'émeraude ; le diamant a plus de prestige auprès des masses. Ses cours varient, mais sa valeur est, en quelque sorte, constante. Les pierres de couleur flattent les délicats, elles se prêtent mieux aux combinaisons artistiques ; leur rareté aidant, elles n'ont pour ainsi dire pas de cours. Je rappelle — fait parfois ignoré des législateurs réclamant des impôts sur les gemmes — que les pierres de couleur précieuses se ramènent à trois variétés : rubis, saphir, émeraude. Les autres pierres : aigue-marine, topaze, tourmaline, turquoise, etc., sont *finés* ou *mi-fines*.

*Le rubis.* — Le rubis vient presque exclusivement

de l'Inde. Le *rubis oriental* ou rubis véritable se trouve en Birmanie. Les rubis du Siam, de Ceylan, d'Afghanistan, de Madagascar, sont de qualité inférieure.

La couleur la plus recherchée, dite « sang de pigeon », est d'une nuance carmin, chaude et lumineuse. Aujourd'hui le goût s'oriente vers des teintes plus foncées qui « jouent » moins à la lumière du jour. Le rubis balai et le rubis spinelle sont des pierres de second ordre, d'une composition chimique différente de celle du rubis oriental qui, comme le



Émeraude de 24 carats 38  
donnée par Bonaparte à Joséphine, en 1800  
Collection de M. Mauboussin.

saphir, est un corindon. On rencontre des spinelles fort beaux, mais où l'œil averti distingue généralement une dose infinitésimale de topaze brûlée.

Pendant longtemps, le rubis fut la plus recherchée des pierres de couleur ; il mériterait le nom d'escarboucle que les anciens et les auteurs de contes de fées donnaient à toutes les gemmes rouges. Sa couleur incomparable vibre comme un charbon ardent, faisant pâlir la pourpre, restant lumineuse quelle que soit la richesse de sa nuance. Il fut toujours assez rare ; avant guerre, le beau rubis valait de 2.000 à 5.000 francs le carat. Aujourd'hui on le vend jusqu'à deux cent mille francs le carat. Le prix était déterminé par la pureté et par la couleur. Vu à la loupe, le plus beau rubis présente presque toujours, sinon toujours, des stries. La demande est d'ailleurs très faible, et l'Inde envoie si peu de belles pierres en Europe qu'il n'y a pas de cours. L'invention du rubis reconstitué, puis du rubis de synthèse, qui remonte à une trentaine d'années et dont j'ai décrit l'industrie ici même (numéro du 12 décembre 1908), a fait beaucoup de tort au rubis de mine ; elle a même jeté sur le saphir et sur l'émeraude une défaveur aujourd'hui oubliée.

Comme je l'expliquais jadis, le rubis artificiel est

chimiquement et physiquement identique au rubis naturel et il est plus pur ; jadis, un joaillier averti le reconnaissait à ce qu'il était « trop beau ». On connaît aujourd'hui des procédés optiques permettant de l'identifier à coup sûr.

*Le saphir.* — Le saphir est beaucoup plus répandu dans la nature que le rubis et l'émeraude. Le plus recherché est celui de Cachemire, presque introuvable parce que sa mine n'est plus exploitée. D'après M. Rosenthal, « il est de couleur bleu de roi, avec une opacité légère et un certain velouté. Le saphir de Ceylan est d'un bleu plus pâle et plus transparent. Le saphir de Birmanie est plus foncé que le second et plus transparent que le premier. Le saphir australien est encore plus foncé : c'est la variété la moins estimée et la moins chère ». Cela explique peut-être la prédilection de beaucoup de femmes au budget limité pour le saphir presque noir dont la transparence se rapproche de l'opacité et l'opinion assez répandue que le saphir très foncé est « le plus beau ».

En dehors de l'Inde et de l'Australie, on trouve du saphir en Sibérie, à Madagascar, aux États-Unis, au Brésil, au Cambodge, en Bohême, et même en France, dans le ruisseau d'Epailly, près de Rougeac (Haute-Loire). Ce saphir d'Auvergne tire sur le vert.

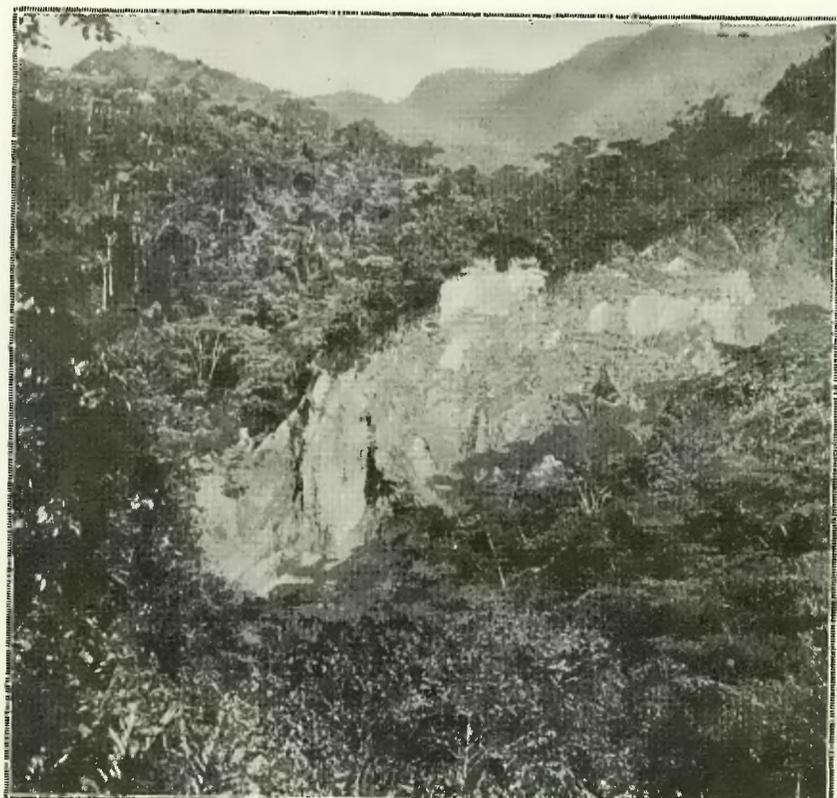
Le prix du saphir varie actuellement d'environ 3.000 à 10.000 francs le carat. Les belles pierres atteignent 15.000 francs.

*L'émeraude.* — La belle émeraude, encore plus rare que le rubis, est fournie par les mines de Muzo qui appartiennent au gouvernement de la Colombie ; l'Oural produit une qualité moins estimée, dite émeraude de Sibérie, que les Orientaux ont beaucoup utilisée sous forme de perles ou de cabochons, parfois gravés. La pierre appelée improprement émeraude orientale est du corindon coloré en vert et n'a pas droit au nom d'émeraude.

Alors, en effet, que le rubis et le saphir sont du corindon très dur, c'est-à-dire de l'alumine cristallisée colorée par des oxydes métalliques, l'émeraude est un silicate d'alumine et de glucinium. C'est une pierre tendre que l'on imite, mais dont on n'a pas encore réussi la synthèse. Aucune autre pierre, peut-être, ne présente la même variété de tons et de nuances qui vont du vert timide plus ou moins jaune au vert foncé se rapprochant du vert bouteille, en passant par le véritable « vert émeraude » qui illumina la palette de Véronèse et dont le velouté imperceptible adoucit la vigueur de la plus lumineuse d'entre toutes les gemmes.

L'émeraude, après avoir séduit Cléopâtre et la femme de Charles-Quint, fut la pierre préférée de Napoléon. Ce sont des anneaux sertis d'émeraudes que Napoléon et Joséphine échangèrent à Notre-Dame le jour du sacre ; les diadèmes de Joséphine et de Marie-Louise en sont constellés ; un de nos grands joailliers parisiens, M. Mauboussin, possède dans ses collections une pierre superbe dite « émeraude Napoléon » qui fut offerte par Bonaparte à Joséphine de Beauharnais et dont la valeur intrinsèque égale la valeur historique.

Les mines de Muzo, perdues dans les montagnes de Colombie, à six jours de mulet et à plus de 3.000 mètres d'altitude, sont d'abord difficiles, et les méthodes d'exploitation sont encore très primitives. La production est donc assez limitée, et, la vogue aidant, les pierres de belle qualité, fort rares, atteignent aujourd'hui des prix exorbitants. On cite des émeraudes qui



AU PAYS DES ÉMERAUDES. — La route des mines de Muzo, en Colombie, et la partie de la montagne où se trouvent les gisements.



Devant le guichet postal : la réception d'un colis par le destinataire, qui fait sa déclaration et va la remettre au douanier.

se sont vendues récemment cent, cent vingt et cent quatre-vingt mille francs le carat. On attribue le velouté des pierres de Muzo à l'influence de composés carbonifères qui imprègnent le gisement. Sur la fin de sa vie, Marcellin Berthelot avait étudié la composition de certaines pierres précieuses ; il signalait un jour, à l'Académie des sciences, qu'en brûlant de l'émeraude il avait vu se dégager des vapeurs fuligineuses qui indiquaient la présence dans la pierre d'une matière organique.

Toutes les émeraudes de prix passent par Paris. On taille presque toujours « en table », façon beaucoup moins compliquée que la taille à facettes ; mais il est extrêmement difficile d'apprécier, en voyant une émeraude brute, comment il faut la traiter pour en tirer le meilleur parti. Un grand nombre de pierres de choix sont confiées à M. Marcel Pinier, lapidaire parisien qui a la spécialité des tailles difficiles ; la plupart des autres sont traitées dans les ateliers de M. Mauboussin, dont les magasins peuvent être considérés comme un musée de l'émeraude, où, récemment, M. Bokanowski inaugurerait une exposition qui étonna un maharajah authentique. Les plus magnifiques émeraudes s'y présentaient dans une gamme admirable de nuances et d'adaptations artistiques ; à côté de l'émeraude Napoléon resplendissait, montée en pendentif, une émeraude estimée 6 millions et demi. Et l'ensemble constituait, en quelque sorte, le marché mondial de l'émeraude taillée, le marché mondial de l'émeraude brute étant lui-même à Paris, comme je l'expliquerai tout à l'heure.

L'émeraude d'Amérique ou hiddénite (silicate d'alumine et de lithium) se rapproche parfois de l'émeraude de Muzo ; elle est très rare. On peut en voir un bel échantillon dans la collection que M. Pierpont Morgan a donnée au Muséum.

#### LA PERLE

La pêcherie de perles la plus importante du monde

est celle du golfe Persique ; c'est elle aussi qui produit les plus belles perles. L'entrepôt de toutes les pêcheries est aux îles Bahrein, d'où les perles sont expédiées à Bombay. La pêche commence au mois d'avril et se termine en octobre ou novembre ; elle est libre, sauf une minime redevance au cheik du port. Des Arabes riches et retors arment des petits bateaux et le produit de la pêche se répartit entre le patron et les hommes du bord suivant un barème déterminé. Les choses se passent comme sur nos côtes pour la pêche du poisson. Les bancs se trouvent le plus souvent à 150 ou 200 milles de la côte d'Arabie, laquelle n'est, d'un bout à l'autre, qu'un vaste désert. Les plongeurs restent de deux à trois minutes sous l'eau ; le métier est très dur, et ils ne peuvent guère travailler plus de cinq ans. Les huîtres sont ouvertes à bord ou à terre ; on les étale au soleil où elles entrent en décomposition et on retire immédiatement les grosses perles... quand il y en a. Les chairs sont ensuite bouillies et tamisées, afin de recueillir les perles qui pourraient encore s'y trouver. Il faut, en moyenne, une cinquantaine de coquilles pour réunir quelques petites perles ; les belles sont très rares. Dans certaines pêcheries particulières on emploie les rayons X pour

Vologne (Vosges), fournies par la « mulette allongée » ; en Angleterre, en Finlande, en Amérique. Les perles d'eau douce sont de valeur minime, sauf celles de l'Etat de Wisconsin, en Amérique, qui, d'après M. Rosenthal, produit des perles blanches un peu laiteuses, roses ou mauves, parfois fort belles. Jusqu'à l'année dernière, une seule maison française achetait, à elle seule, les trois quarts de la production perlrière du golfe Persique, laquelle atteint, comme je l'indiquais plus haut, de 40 à 60 millions.

... Il est très difficile d'entrer directement en relation avec les Arabes du golfe Persique. Aimables et hospitaliers, les patrons de pêche sont extrêmement défiant et jaloux de leurs prérogatives. Un acheteur français se rendit à Bahrein trois années de suite, sans obtenir qu'on lui montrât une seule perle. La quatrième année, il apporta avec lui plusieurs centaines de mille francs, somme trop faible pour des transactions importantes. Mais cette somme était tout en pièces de 50 centimes, et, durant tout le jour de son arrivée, douze ânes transportèrent sans arrêt, du bateau à sa demeure, des caisses pleines d'argent. Frappés par ce défilé de trésors, les Arabes vinrent spontanément offrir des perles.

Toutes les perles du golfe Persique arrivent donc à Bombay, qui est le plus grand marché des Indes. Elles sont achetées par de gros négociants hindous qui ont maintenant pour concurrents quelques maisons étrangères et françaises parmi lesquelles il faut citer en première ligne celle de M. Rosenthal. Là elles sont nettoyées, habillées s'il le faut, triées, percées, puis envoyées à Londres, à New York et surtout à Paris.

#### LE TRAVAIL DES PERLES

Le « travail » de la perle s'effectue presque exclusivement à Bombay. Ce travail comprend deux branches bien distinctes : grattage, polissage et délaquelage ; séchage.

La perle se compose d'une infinité de couches concentriques très minces, ou « peaux », susceptibles de présenter des couleurs différentes. Ces couleurs sont influencées par la nature du terrain où l'huître est accrochée et par le voisinage de certaines plantes marines : les huîtres reposant sur un fond calcaire donnent des perles blanches, les terrains légèrement ferrugineux produisent des perles jaunes. Si la coquille est transportée par la tempête d'un point à un autre, les peaux qui se formeront désormais peuvent prendre une teinte nouvelle. En grattant une perle, on a donc parfois chance d'atteindre une peau plus belle que la peau superficielle ; d'autre part, le polissage augmente l'éclat de certaines perles ; assez souvent, on gratte la perle pour l'arrondir. Grattage et polissage sont fort délicats à pratiquer :

le risque est d'autant plus grand que la perle travaillée perd une partie de son poids. Enfin, les perles présentent parfois des craquelures attribuées aux changements de température et qu'on fait disparaître en les plongeant dans un bain de matières grasses. La perle ainsi traitée s'enflamme comme de l'étoupe.

La perle nouvellement pêchée est ordinairement verdâtre, inemployable. Jadis, pour la blanchir, les Hindous la laissaient exposée en plein air pendant deux ou trois ans, d'où une perte d'intérêt d'argent considérable. Aujourd'hui, un procédé spécial de lavage et de séchage donne le même résultat en quinze jours ; en outre, les perles gagnent en transparence et prennent souvent des teintes légèrement rosées qui augmentent leur valeur.

Quant au maquillage, c'est une méthode malhonnête consistant à introduire dans la perle un colorant ou



Devant la table du vérificateur : l'examen de la précieuse marchandise et le contrôle de la déclaration.

AU BUREAU DE POSTE PARISIEN DE LA RUE CHORON, POSTE-FRONTIÈRE POUR LE COMMERCE DES PIERRES ET DES PERLES

reconnaître sans les ouvrir les coquilles contenant des perles ; les autres sont rejetées à la mer, ce qui assure le repeuplement. Les indigènes se sont toujours opposés à l'emploi du scaphandre. Le golfe Persique produit annuellement pour 40 à 60 millions de perles. Les très petites perles, dites *semence*, sont vendues comme remède par les pharmaciens de la Chine et du Japon.

On exploite à Ceylan d'autres pêcheries où les mollusques sont vendus *fermés* et où les trois quarts du produit sont prélevés par le gouvernement ; au Venezuela, en Australie, à Panama, à Massouah (Erythrée), aux Philippines, en Californie, à Tahiti, etc. Nos bancs de Tahiti, mal exploités, ont fourni jadis les plus belles perles du monde, noires pour la plupart. Nos pêcheries de Madagascar et de Nouvelle-Calédonie ne sont pas exploitées.

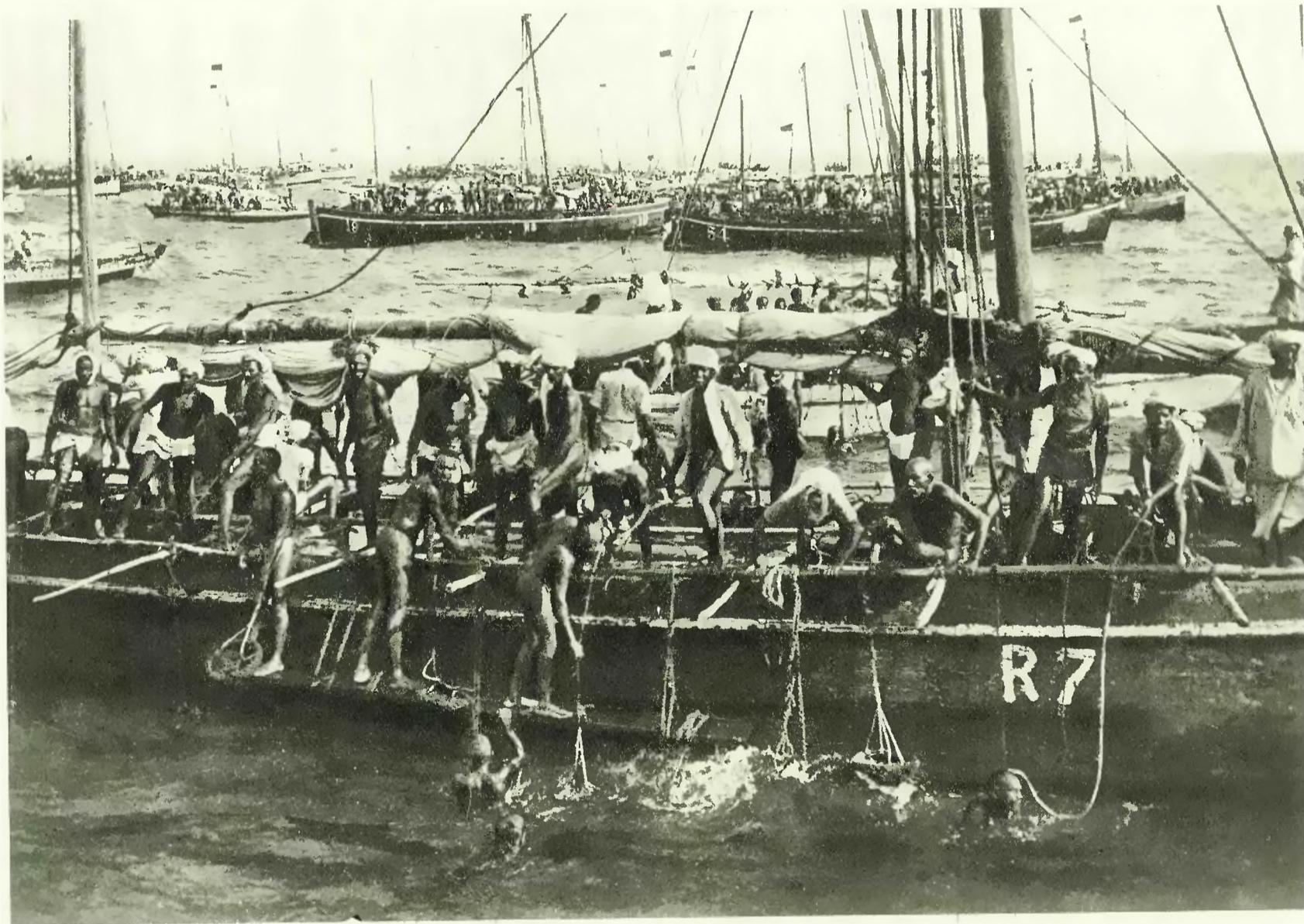
On trouve des perles d'eau douce en France, dans la



LA PÊCHE DES PERLES AU VENEZUELA. — Ouverture des huîtres et estimation des perles.



L'appareillage d'une flottille.



Les barques — dont certaines portent 50 pêcheurs — rassemblées pour le travail sur les bancs d'huîtres perlières.  
Une planche, fixée contre le bord, permet aux plongeurs de se reposer après qu'ils sont remontés en se guidant avec les cordes qui pendent au long de la coque; plus à droite, un des paniers utilisés pour le ramassage des huîtres au fond de la mer.

UNE PÊCHERIE DE PERLES DANS LE GOLFE PERSIQUE, AU LARGE DES ILES BAHREIN



Le retour de la pêche : débarquement des huîtres perlières.



L'ouverture des paniers et des filets pour le triage des huîtres.

UNE PÊCHERIE DE PERLES DANS LE GOLFE PERSIQUE, AU LARGE DES ILES BAHREIN

une matière étrangère quelconque. Il est légitime d'enlever à la perle, il est interdit d'y ajouter quoi que ce soit.

## L'ARRIVÉE EN FRANCE

Perles et pierres, quand elles ne sont pas apportées dans la poche, arrivent en France par la poste. Quelle que soit la ville destinataire, elles sont dirigées sur le bureau central de la rue Choron où a été transporté le service installé jadis à l'Office central de la douane, près de la place de la République. Ces bibelots de haut luxe ne paient pas de droit de douane proprement dit, mais les gemmes, à leur entrée en France, sont, comme toute autre marchandise, soumises à la taxe sur le chiffre d'affaires (2 %), le destinataire étant considéré comme acheteur. Ce destinataire est généralement un gros négociant, acheteur ou consignataire, parfois aussi un lapidaire ou un joaillier se proposant soit de tailler ou de monter la pierre, soit d'assortir les perles, en vue de réexporter. Avant de prendre livraison, il est tenu de faire une déclaration où perles et pierres sont désignées une à une, avec leur poids exact et leur coefficient de beauté, ce qui, tout en évitant les insuffisances d'évaluation, rend l'identification ultérieure à peu près certaine quand, à l'heure de l'exportation, on réclame le remboursement de la taxe. De même, le négociant qui promène de Paris à Londres, à New-York ou ailleurs, la pierre ou le collier rare, obtient un passe-débout qui le dispense de payer les droits s'il rapporte son bijou en France.

Le petit coin du bureau de la rue Choron où les diamantaires reçoivent leurs colis fonctionne comme une gare internationale. D'un côté la poste, communiquant avec la salle du public au moyen d'un guichet par lequel on aperçoit les trésors de l'arrivage étalés en petites boîtes qui rappellent une armoire de pharmacien ; du côté du public, une table banale que des écrans de verre divisent en une demi-douzaine d'isolaires. Les pierres voyagent dans des boîtes cachetées, taxées comme lettres et simplement recommandées, sans déclaration de valeur. La poste n'acceptant pas de déclaration supérieure à vingt mille francs, les expéditeurs assurent leurs envois à des compagnies d'assurances spéciales qui se contentent de formalités très simples. D'autre part, tout colis expédié de l'étranger par la poste et sous pli fermé, contenant des gemmes ou n'importe quel autre article passible de droits, doit porter une étiquette spéciale le signalant à l'administration des postes qui fait alors passer le colis par la douane. L'omission de cette formalité, considérée comme tentative de fraude, entraîne une amende élevée. Tous les colis munis de l'étiquette sont donc dirigés sur le bureau Choron qui avise les destinataires dès leur arrivée.

Chaque matin après la distribution du courrier, on voit se presser dans ce bureau Hindous, Hollandais, Arméniens, Français et autres, qui, tour à tour, prennent livraison de leurs colis. Après décharge, la poste livre le paquet à la douane qui l'enregistre et qui l'ouvre, permettant au destinataire d'examiner les pierres et d'établir une déclaration de valeur si celle-ci n'a pas été faite par l'expéditeur. Le colis est ensuite remis à un expert qui appelle dans sa cabine le destinataire pour contrôler sa déclaration. Il n'y a guère de discussion que pour les grosses pièces ; encore, est-il rare que l'on n'arrive pas à s'entendre. Faute de quoi on recourt à l'un des experts accrédités près de la chambre syndicale. Le service fonctionne sans complications administratives, avec un véritable sens commercial. En l'espace de dix minutes, j'ai vu débiller successivement et j'ai pu caresser un collier de vieilles émeraudes de 3 millions, un collier de perles de trois rangs évalué 16 millions (prix « de gros »), une perle d'un million, tout cela « emballé », c'est-à-dire enveloppé dans de vieux journaux, dans de l'ouate ou dans un morceau de peau garnissant souvent un vulgaire carton de mercerie ou une boîte à biscuits en fer-blanc. Le chiffre imposable une fois accepté de part et d'autre, le destinataire remet un chèque et emporte ses millions dans la poche de son veston.

Le bureau de la rue Choron reçoit chaque jour de 100 à 125 colis représentant une valeur de 25 à 30 millions. Les experts de la douane affirment que, pour le diamant, on peut fixer la valeur réelle du jour à 5 % près ; pour la perle, les écarts d'appréciation peuvent atteindre 5 à 12 %, ce qui chiffre encore assez vite. Un écart de 10 % sur une perle de 10 grains à mille fois le poids se traduit par une différence de prix de dix mille francs.

La taxe de 2 % paraît à la fois minime et rationnelle. Or, dans le monde des diamantaires, on est unanime à la condamner. M. Léonard Rosenthal a puissamment contribué à enlever à Londres le marché de la perle. Nul ne semble donc plus qualifié pour apprécier la situation.

« La France, me dit-il, avait conquis le marché de la perle dès 1907 ; ce marché semblait même être le seul que nous eussions réussi à enlever à nos concurrents étrangers depuis 1870. Or, cette situation est très menacée depuis que la perle, qui entraînait jadis en France en franchise totale, a été taxée comme objet de luxe. La perle paye aujourd'hui 2 % de sa valeur brute en entrant en France, puis 2 % à la vente dans le commerce de gros. Comme la marchandise passe en plusieurs mains, les taxes successives grèvent souvent le prix initial de 10 à 12 %, sans compter la

taxe de luxe de 12 % frappant la vente aux particuliers,

» Conséquence inévitable : les acheteurs mondiaux recommencent à aller à Londres pour faire leurs achats de perles et, pour parer au danger qui les menace, les commerçants français créent des bureaux à Londres où ils peuvent, en toute légalité, acheter ou vendre des perles qui échappent plus ou moins aux taxes françaises. Mais ce n'est là qu'un expédient susceptible de retarder la catastrophe finale ; nous perdons lentement, mais sûrement, le marché de la perle.

» Or, le commerce de la perle amenait en France un nombre considérable d'étrangers comptant parmi les plus riches du monde et dont profitaient les commerces les plus variés. Par conséquent, contrairement aux raisonnements simplistes des démagogues, les taxes sur les perles n'atteignent point la bourgeoisie française ; désormais, elles atteindront encore moins la richesse étrangère puisqu'elles font fuir vers d'autres pays la matière imposable. Deux ans encore de ce régime erroné, et la France aura perdu la plus belle auréole de son commerce de luxe. »

F. HONORÉ.

(A suivre.)

UN NID DE CYCLONES  
CAUSE DE LITIGE ENTRE NATIONS

Une controverse entre nations, à propos de la possession d'un morceau de terre d'un mille carré à peine perdu au milieu des flots et qui n'est propre qu'à nicher des cyclones, voilà qui est assez étrange et fait peur surprendre en notre époque où les grandes aventures aériennes et transocéaniques dirigent l'attention universelle sur des gains plus glorieux. Et cependant, cette singulière querelle, par son caractère imprévu et ses curieuses origines, vaut d'être signalée. Elle est évoquée et expliquée dans un intéressant article que signe un de nos correspondants de la Havane, M. Juan Manuel Planas.

Au large, vers le nord-est de l'Amérique centrale, plusieurs îles, ou îlots, disséminés au hasard, font penser à un cataclysme plutonique qui aurait parsemé de fragments rocheux ces parages de la mer des Antilles. A quelque 90 milles de la côte hondurienne émergent ainsi deux îlots, ou plutôt trois, si l'on tient compte du grand rocher qui accompagne en satellite les deux terres. Ces terres, ce sont les îles du Cygne, la grande et la petite, séparées par un chenal de quelques brasses. Le rocher, au sud-ouest de la plus grande, s'appelle îlot du Sot, en anglais Booby Cay. Sur les cartes marines, ces îles sont portées sous le nom de Swan Islands comme appartenant aux Etats-Unis d'Amérique. Elles ne sont point habitées, ou si peu, qu'il ne vaut pas la peine de compter leurs habitants. Mettons au maximum quatre ou cinq hommes, et point de femmes, tous employés d'une grande compagnie de navigation, laquelle, quoique battant pavillon anglais, est en réalité une compagnie américaine. Et ce sont les navires de « la grande flotte blanche », autrement dit de la United Fruit C<sup>o</sup>, qui parcourent ces parages.

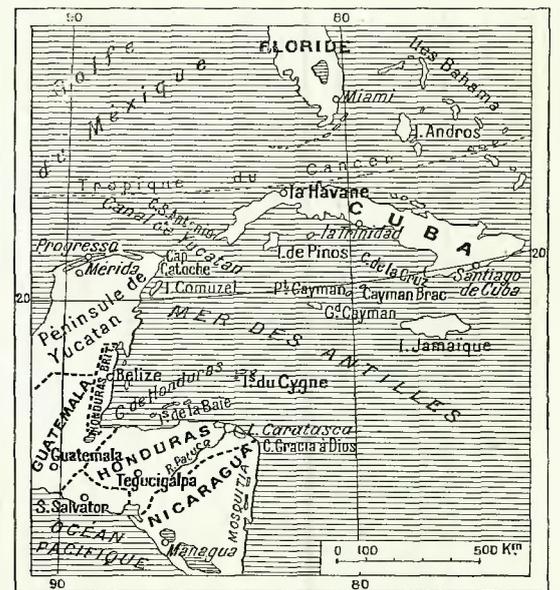
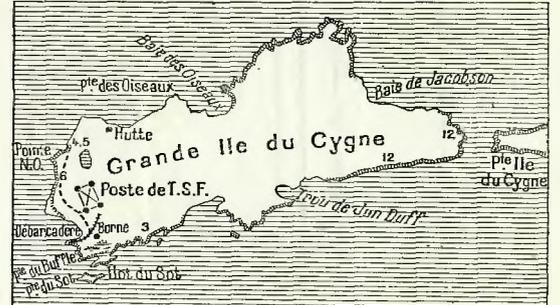
Ce qui rend intéressantes ces îles, ce n'est pas leur terre labourable, pas plus que leurs bois précieux, leurs cocotiers ou leurs bananiers. C'est leur situation stratégique, à un point où prennent naissance périodiquement des cyclones, dont quelques-uns, dans les années antérieures, partant droit au Nord, ont ravagé les provinces occidentales de Cuba, la presque île mexicaine du Yucatan et même les côtes de la Floride aux villes riantes sous leurs verdure.

Mais voici des faits. En 1893, le capitaine au long cours Adams, de Mobile, aux Etats-Unis, arriva par hasard aux îles du Cygne, dans une vieille goélette, avec sa femme et ses deux enfants. La grande île du Cygne lui parut tout à fait capable de lui offrir un séjour définitif et, comme il n'y avait personne d'autre sur l'île, il construisit une hutte, hissa le drapeau américain au bout d'un mât qu'il planta, et prit possession du lieu en invoquant son droit de découverte. Il y resta vingt-trois ans. En 1910, la United Fruit C<sup>o</sup>, dont les bateaux naviguent si souvent sur ces mers, trouva les lieux aptes à recevoir l'installation d'un poste de télégraphie sans fil et loua au capitaine Adams un espace large d'un demi-mille carré, pour une somme globale. Lorsque le capitaine Adams, en 1916, voulut retourner aux Etats-Unis, il chercha un acquéreur et le trouva dans la personne du docteur Will Brooks, de Boston, chirurgien éminent, qui, bientôt, organisa la Compagnie commerciale des îles du Cygne et prétendit s'occuper de la culture des fruits tropicaux. Mais, avant qu'il pût développer son projet, les Etats-Unis prenaient part, en 1917, à la guerre universelle et, les difficultés commerciales aidant, les idées du docteur Brooks n'entrèrent jamais dans une phase de réalisation. Lui-même mourait en 1921, et les autres membres de la compagnie ne firent rien de plus qu'il n'avait fait, usant seulement de leurs soi-disant droits pour empêcher les chercheurs de trésors de dynamiter l'île dans le but de découvrir les richesses qui, selon des légendes, auraient été cachées en ce lieu par les pirates du dix-septième siècle.

Après la mort du docteur Brooks, on suggéra à M. Ellis, président de la Anti Blue Law League of America, d'acheter ces îles pour en faire le Monte-

Carlo américain, un petit royaume dont le roi serait M. Ellis lui-même. Mais M. Ellis refusa ce genre de couronne.

Mais revenons à des faits bien plus importants. Le poste de T. S. F. de la United Fruit C<sup>o</sup> rendit des services supérieurs à ceux qu'on attendait de lui lors de son installation. Ce poste ayant été organisé pour prévenir les paquebots de la flotte blanche de la proximité des cyclones, son opérateur fut autorisé à percevoir une subvention de l'observatoire national de la Havane et une autre du Weather Bureau de Washington, sous la condition de tenir ces deux grands centres météorologiques au courant de la marche du baromètre en cet endroit, à l'époque cyclonique, soit de juillet à octobre. Et, en effet, ce poste, placé à proximité du golfe du Honduras, où naissent des météores puissants,



Les îles du Cygne et leur situation dans la mer des Antilles.

peuvent avertir à temps et la Havane et Washington de l'approche du danger. Et l'on put ainsi suivre pas à pas les deux grands cyclones qui dévastèrent, en octobre 1924, la partie occidentale extrême de Cuba et, en octobre 1926, la Havane elle-même. Lors de ce dernier cyclone, notamment, on sut à la Havane, dès la veille, que le monstre venait droit sur elle. L'observatoire national donna sa courbe, sa vitesse, l'heure de son arrivée. Le public fut prévenu par des suppléments des journaux. On défendit la sortie des bateaux du port, on caserna les troupes, la police et les pompiers, et on attendit, de pied ferme, l'ennemi. Il arriva à l'heure annoncée et fit des dégâts, de grands dégâts, mais le désastre fut infiniment moindre (car on avait pu protéger les vies humaines et les troupeaux) que celui qui se serait produit si la station de T. S. F. des îles du Cygne n'avait pas envoyé ses signaux...

Or, voici que, sans faire connaître ses motifs, la United Fruit C<sup>o</sup> a supprimé, l'an dernier, sa station radiotélégraphique. Raison d'économie ? Peut-être... Mais les deux observatoires de la Havane et de Washington ne pouvaient pas ne pas s'émouvoir de perdre ainsi une base pour leurs prévisions. L'émoi a gagné les deux gouvernements, et même les deux publics, cubain et américain. On a fait des démarches. Vainement. Et voici que cela se complique. Le service météorologique cubain propose d'installer à la grande île du Cygne un nouveau poste. Les opérateurs seraient cubains et, dès que serait acquise l'autorisation du gouvernement américain, le projet serait mis à exécution. Le ministre cubain des Travaux publics, saisi de l'importance des faits, donne son approbation : il est prêt à envoyer aux îles lointaines une mission pour assurer le service nécessaire. Le ministre des Communications du même pays tâche d'obtenir de Washington l'autorisation utile, dans la croyance, en apparence fondée, que Swan Islands sont propriété américaine. Mais, alors, coup de théâtre : le consul général du Honduras à la Havane déclare, au nom de son gouvernement, que ces îles sont honduriennes, absolument honduriennes, honduriennes depuis la conquête espagnole, sans aucune interruption, jusqu'à nos jours. En conséquence, ce n'est pas à Washington, mais à Tegucigalpa, qu'il faut présenter la demande d'autorisation.

Et les pourparlers cessent, le radio reste muet et les cyclones peuvent sortir à volonté de leur nid, sans risquer d'être signalés aux services météorologiques de la Havane et de Washington, car, si le Honduras réclame, les Etats-Unis n'en continuent pas moins à maintenir ce qu'ils considèrent comme leur droit à inscrire sur leurs cartes marines : *Swan Islands* (to *United States*).

Pour appuyer leurs prétentions, les Honduriens font parler l'Histoire. Et cette Histoire leur donne, semble-t-il, raison. Ces îles, au cours des siècles, ont changé de nom plus d'une fois. Sur d'anciennes cartes on les appelle *San Millan*, *Santanna* et *Sanilha*. Vers la fin du dix-septième siècle, un chef pirate du nom de *Swams* y séjourna. Son bateau s'appelait la *Cygment*. Or, de *Swams* on peut facilement tirer *Swan*; *Cygment* se transforme facilement en *Cygne*. Et *swan* en anglais veut dire tout bonnement *cygne*. Enfin, les ruines des fortifications des pirates subsistent dans la grande île. Ces îles furent depuis longtemps convoitées et disputées, non pas précisément à cause des cyclones qu'elles semblent lancer sur les mers, mais parce qu'il est bon d'avoir une portion de terre dans une mer quelconque, d'y exercer un droit de souveraineté, même illusoire, et qui puisse être appuyée à l'occasion par la visite d'un navire de guerre. C'est ainsi qu'il y a trois quarts de siècle on vit l'Angleterre en difficulté avec le Honduras à propos de la région côtière, dite de la *Mosquitia*, où habitaient des tribus d'Indiens semi-sauvages. Ces Indiens avaient élu un roi, et ce roi avait signé un traité avec l'Angleterre. L'Empire britannique, fort de ce traité, demanda au Honduras de reconnaître l'indépendance du royaume des Mosquitos; mais le Honduras crut savoir que le fameux traité était fondé sur un testament d'après lequel le roi des Mosquitos léguait à sa mort tout son royaume à la Couronne d'Angleterre. Les choses s'envenimèrent à tel point que le Honduras demanda conseil aux Etats-Unis, et ceux-ci, qui avaient déjà des vues sur le Nicaragua pour la construction d'un canal interocéanique, ne voulaient pas de voisins capables de discuter leurs projets. Il s'ensuivit le traité Clayton-Bulwer, signé le 19 avril 1850 entre les Etats-Unis et l'Angleterre, et d'après lequel celle-ci s'engageait à n'exercer aucune souveraineté sur la région Mosquitia. Ce qui n'empêcha pas, en 1852, le gouverneur de Bêlice, colonie anglaise sur la côte, de déclarer « colonie de la Couronne » les îles de la Baie. D'où réclamation des Etats-Unis à l'Angleterre, avec rappel du traité de 1850. L'Angleterre céda et le Honduras put reprendre possession de la côte et des îles contestées. Occupation purement théorique, car le Honduras n'ayant pas, pour la rendre effective, une marine suffisante, se borna à un geste symbolique sur un point seulement de ces terres, négligeant d'arborer le drapeau hondurien sur chacune des îles, et particulièrement sur celles dépourvues de population.

Une discussion de frontières ayant surgi entre le Honduras et le Nicaragua, ces républiques demandèrent l'arbitrage du roi d'Espagne. Cet arbitrage fut rendu en 1906, et dans les limites qui furent acceptées par les deux parties se trouvaient, comme possessions honduriennes, toutes les îles de la Baie, donc les îles du *Cygne*.

Mais en raison de l'aventure du capitaine Adams, que nous avons rapportée plus haut, les Américains prétendent que ces îles leur appartiennent, le drapeau étoilé ayant flotté dès 1893 sur ces rochers qui, auparavant, affirmant-ils, étaient abandonnés.

En 1921, pourtant, le gouvernement américain, tout en affirmant que *Swan Islands* avaient été découvertes par des Américains, suggérait au gouvernement du Honduras de s'abstenir d'une prise de possession et d'y maintenir le *statu quo*. Or, ce *statu quo* consisterait à conserver les îles de *facto* sous l'administration américaine, quoique de *jure* elles fussent bien la propriété du Honduras.

Lors de l'inauguration de la VI<sup>e</sup> conférence pan-américaine, quoique de *jure* elles fussent bien la propriété américaine, le président américain affirmait que toutes les républiques américaines avaient les mêmes droits. « Evidemment, répondit un journaliste cubain, elles ont toutes les mêmes droits. Ce qu'elles n'ont pas, ce sont les mêmes cuirassés. » Quoi qu'il en soit, l'imbroglie subsiste.

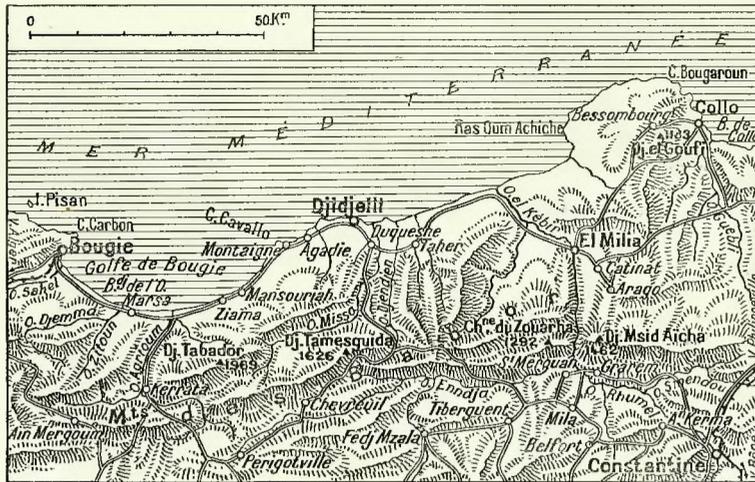
En attendant, les cyclones, que ne surveille plus le guet de la T. S. F. et que n'annoncera plus son signal d'alarme, pourront surgir et sévir au dépourvu.

JUAN MANUEL PLANAS.

## TROMBES, TORNADES ET CYCLONES

Typhon d'Haiphong, au cours duquel s'est perdu le beau cargo mixte *Cap-Lay*, des Chargeurs Réunis, cyclones de Floride et d'Haïti, tornades de Djidjelli et trombes du Minnesota, tel est, sans compter d'autres manifestations secondaires, le bilan des dernières semaines, montrant que la nature reste souveraine malgré les progrès de la science et oblige autant que par le passé à compter avec elle.

Peut-on éviter les désastreux effets de ces redoutables



Régions de Djidjelli et Bougie, ravagées par un cyclone.

météores qui causent chaque année des dégâts matériels incalculables et de douloureuses pertes de vies humaines? C'est ce que je vais essayer d'exposer brièvement.

On sait que les mouvements de l'atmosphère ont pour cause une différence de température entre deux régions plus ou moins éloignées, donnant naissance à des zones de basse pression autour desquelles se produisent des mouvements tourbillonnaires cycloniques de sens invariable dans un même hémisphère. Ces tourbillons aériens peuvent être classés en quatre catégories selon leurs dimensions : les *trombes*, les *tornades*, les *cyclones* ou *typhons* des régions tropicales et les dépressions des régions tempérées.

Les trombes, d'un diamètre très faible (parfois inférieur à un mètre dans leur partie centrale), ont une origine peu connue : très probablement un échauffement très localisé de l'atmosphère, et aussi l'action de nuages fortement électrisés, exerçant leur attraction sur la surface de la mer ou de la terre.

Les trombes marines, les plus fréquentes, se produisent généralement par temps orageux et commencent par une protubérance en forme d'entonnoir apparaissant à la base d'un nuage bas, terminée par un long tentacule s'abaissant vers la surface de la mer en se balançant à la façon d'une gigantesque trompe d'éléphant. Une intumescence se produit au voisinage de cette pointe, comme si l'eau était aspirée par elle, et, après quelques mouvements alternatifs de bas en haut, les deux tronçons se rejoignent, et la trombe apparaît comme une sorte de tube mobile formé par une mince pellicule d'eau, agissant comme un puissant aspirateur, autour duquel a lieu un mouvement tourbillonnaire de l'atmosphère. Aussi est-il fort possible que des trombes des régions équatoriales soient à l'origine de certains cyclones se déplaçant sur un long parcours, de même qu'un mince ruisseau issu d'un glacier se transforme parfois en un fleuve au puissant débit.

Sur terre, les trombes ont une formation analogue, produisant dans le désert de minces colonnes de sable semblables aux trombes marines. Mais elles sont rarement visibles dans les contrées cultivées, et celle qu'a



A Djidjelli : corps de buffet aspiré par la tornade et encastré dans le plafond ; le rideau de la fenêtre a été également aspiré.

saisie avec tant de bonheur une jeune Américaine du Minnesota, dont on a vu ici, la semaine dernière, une impressionnante photographie, est assurément une des plus curieuses qu'on puisse observer, en raison de la forme sinieuse du tube central et de l'aspect tourmenté du ciel.

Plus dangereuses que les trombes, dont les dimensions réduites limitent les effets, sont les tornades ou trombes cycloniques, véritables cyclones en miniature de quelques centaines de mètres de diamètre dont les lignes isobares, ou d'égale pression, sont très resserrées, donnant lieu à de très forts « gradients » barométriques, et par suite à des vents d'une extrême violence, déracinant les arbres et éventrant les maisons dont la pression intérieure n'a pas le temps de descendre au niveau de la dépression centrale. Elles sont d'autant plus à craindre qu'on les rencontre sous toutes les latitudes, causées par un échauffement local et subit de

l'atmosphère, et n'ont pas, comme les cyclones proprement dits, des trajectoires à peu près régulières. Sauf dans certaines régions tropicales comme la côte occidentale d'Afrique, où elles sont fréquentes pendant la saison chaude et annoncées plusieurs heures à l'avance par des signes précurseurs, rien ne permet de prévoir l'approche des tornades, dont la soudaineté n'est pas le moindre danger.

C'est à cette catégorie qu'il faut rattacher les bourrasques qui ont ravagé l'année dernière certaines localités d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne et, tout dernièrement, la région de Djidjelli et de Bougie, en Algérie. A noter la coïncidence de troubles sismiques avec la tornade de Djidjelli. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ce fait a été constaté.

Je ne reviendrai pas sur les cyclones, dont, le 16 juillet 1927, j'ai donné la description, et me contenterai de rappeler qu'ils naissent dans les calmes équatoriaux, suivent des trajectoires de forme parabolique et sont de plus grandes dimensions que les tornades, atteignant parfois plusieurs centaines de kilomètres de diamètre. Il en est cependant de très faible diamètre (Martinique, 18 août 1891 ; Hong-Kong, 18 septembre 1906), que l'on pourrait classer dans la même catégorie s'ils n'avaient présenté toutes les caractéristiques habituelles des cyclones.

Quant aux dépressions des régions tempérées, qui occupent souvent des superficies fort étendues, elles sont caractérisées par de vastes mouvements cycloniques autour d'aires de basse pression, englobant d'immenses régions soumises à des températures et des influences très variables. Aussi leurs manifestations sont moins régulières que celles des cyclones et déroutent les observateurs dans la prévision du temps. Ce n'est qu'en créant de nombreux postes météorologiques constamment reliés entre eux qu'on pourra obtenir des pronostics ayant quelque valeur, et c'est là une œuvre préliminaire indispensable à la création de lignes aériennes transocéaniques.

Sauf pour les cyclones et les typhons qu'on est arrivé à suivre pas à pas dans certaines contrées, la prévision des bourrasques est encore à l'état embryonnaire : il en est d'elles comme des orages et de la grêle dont on pressent bien l'approche, mais sans savoir à quel moment ni à quel endroit ils se produiront. Cependant, il semble bien que la T. S. F. ait ouvert un champ nouveau aux observations des météorologistes.

On sait que l'audition des appareils radiophoniques est souvent gênée par des bruits parasites auxquels on donne le nom d'*atmosphériques*. Or, on a remarqué que leur maximum de fréquence correspond à des vents violents, et quelques observateurs ont cru pouvoir discerner au moyen de la radiogoniométrie la direction des centres de basse pression d'où émaneraient ces ondes parasites. C'est ainsi que le vapeur américain *Kiltery* aurait suivi jour par jour la marche du fameux cyclone qui a détruit la ville de Miami, en Floride, en septembre 1926, ce qui aurait conduit le gouvernement américain à envisager la création, à la Trinidad et à Porto-Rico, de stations permettant d'observer les cyclones qui viennent de l'est dans la première branche de leur trajectoire.

On conçoit donc que l'installation d'un observatoire dans une des îles du Cygne, dont il est question plus haut, situées au milieu de la mer des Antilles, intéresse vivement les régions voisines, notamment l'île de Cuba, l'Amérique centrale et le Mexique. Ces îles sont en effet sur le parcours des ouragans nés entre les îles du Cap-Vert et les Antilles, qui balayent la région de l'est à l'ouest en s'infléchissant généralement vers le nord sur la côte du Mexique pour porter leurs effets dévastateurs sur la Louisiane et la vallée du Mississippi. En admettant même l'échec des méthodes radiogoniométriques, l'observation du baromètre, de la houle et du vent donne des renseignements de premier ordre sur la marche des cyclones.

Il est donc regrettable qu'une contestation de propriété sur des îlots sans valeur empêche l'établissement d'un poste météorologique en un endroit aussi bien placé.

C<sup>t</sup> RONDELEUX.



Le palais de Tchang Tso Lin, à Moukden, dominant les maisons chinoises.

#### LES FUNÉRAILLES DE TCHANG TSO LIN

Un télégramme de Moukden, la capitale de la Mandchourie, en date du 5 août, a annoncé que les funérailles du maréchal Tchang Tso Lin avaient commencé d'être célébrées et qu'elles dureraient quatre jours. Les photographies qui illustrent cette page ont été prises le premier jour et représentent dans leur impressionnante grandeur quelques-unes des cérémonies multiples et fastueuses qui ont précédé l'enterrement.

Aussitôt après l'attentat dont il avait été victime, le 4 juin, le maréchal avait été transporté dans son palais de Moukden. C'est là que son cercueil était demeuré exposé jusqu'ici, depuis sa mort, officiellement annoncée à la date du 21 juin. Après que le corps diplomatique eut été admis à rendre à la dépouille les derniers honneurs — une de nos gravures montre le baron Hayaschi, spécialement délégué par le gouvernement japonais, et le consul général du Japon à Moukden, M. Hachiya, quittant le palais — une immense procession se déroula jusqu'à un temple situé à l'extérieur de la cité chinoise. Elle se composait de milliers de soldats et de civils portant les présents faits au mort. Parmi ces présents se trouvaient 10.000 bannières brodées de caractères chinois. On voyait aussi d'immenses bouddhas faits en papier, d'une hauteur de cinq mètres, mannequins destinés à être brûlés sur la tombe. Le cortège était coupé de musiques militaires à l'européenne et aussi d'orchestres chinois.

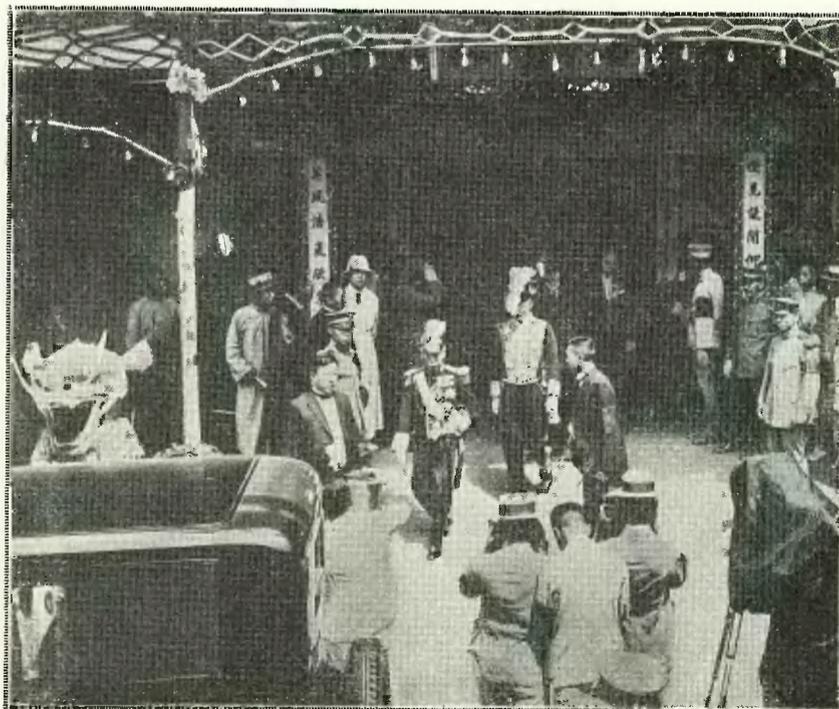
Bien qu'aucune précision n'ait été donnée à ce sujet, il semble que le corps du défunt a dû être incinéré, selon les rites, avant d'être finalement inhumé dans le petit village de Kaoshantze, d'où le maréchal était originaire.



Le défilé des bannières du cortège funèbre dans les rues de Moukden, dont les drapeaux sont en berne.



Soldats rangés devant les mannequins en papier destinés à être brûlés au cours des funérailles.



L'ambassadeur et le consul général du Japon quittant le palais où ils sont venus s'incliner devant les restes du maréchal.

## COURRIER DE PARIS

## DICTATURE

Dès qu'elle eut mis le pied dans cet hôtel cosmopolite, cette voyageuse commença à exercer autour d'elle son impitoyable tyrannie. C'était une personne sans âge, parfaitement correcte, ne cherchant pas à frayer avec le reste de l'humanité, affectant même d'ignorer qu'il existait sur terre des bipèdes de son espèce et offrant aux regards un visage fermé et impassible. Les clients de l'hôtel étaient devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas. Elle les avait, une fois pour toutes, rayés de l'univers.

En elle vivait une seule préoccupation, obsédante, intolérante comme une religion fanatique : faire respecter ses droits, tous ses droits, envers et contre tous. Cela paraissait une gageure. Elle avait la notion très nette qu'en payant sa pension elle avait acquis sur une foule d'objets des titres de propriété incessibles, insaisissables et inaliénables. Elle entendait ne tenir compte d'aucune de ces contingences qu'acceptent volontiers les êtres doués de sociabilité lorsque la vie les rassemble pour quelques jours.

La table qu'elle avait émue à la salle à manger, celle où elle prenait le thé dans la véranda, celle où elle faisait sa correspondance dans le hall, un certain fauteuil sur la terrasse, une certaine chaise longue dans le jardin, les tabourets et les coussins de la communauté avaient été annexés par elle à son profit exclusif avec une intransigeante rigueur. Non seulement aucun hôte de ce palace n'aurait eu licence de s'en servir en son absence, mais si l'un de ces meubles avait été déplacé par mégarde, elle appelait les domestiques d'un ton sec et, d'un seul regard courroucé, leur signalait le sacrilège qu'on s'empresait de conjurer.

Un jour, la maison fut envahie par un si grand nombre de touristes qu'il fallut modifier l'ordonnance de la salle à manger. Un maître d'hôtel ingénieux multiplia les tables et parvint, en particulier, à placer huit personnes devant la grande baie vitrée qu'accaparait à elle seule, jusqu'ici, l'arrogante voyageuse. Lorsqu'elle entra et constata le forfait, elle n'eut pas un tressaillement. Elle se dirigea vers le maître d'hôtel et lui dit simplement : « Ma table ! » — « Madame, il a été absolument impossible de vous la réserver aujourd'hui, veuillez nous excuser et, dès ce soir... » Mais la dame, sans manifester la moindre émotion, répéta d'un ton plus bref : « Ma table ! »

Rassemblant tout son courage, le maître d'hôtel répéta qu'il y avait une impossibilité matérielle absolue. Mais, d'un pas ferme, la reine offensée avait déjà gagné le bureau du directeur qui, cinq minutes après, venait lui-même prier les huit nouveaux clients de vouloir bien abandonner la place. Ce qu'ils firent, médusés, sous l'œil dédaigneux de la triomphatrice, autour de qui tout le personnel, maté, s'empresait avec une servilité décuplée.

A partir de ce moment, la dictature de l'énergique conquérante ne fut plus discutée. Partout on lui cédait le pas. On s'écartait d'elle avec effroi, mais avec une nuance de respect. A son approche, les enfants les plus turbulents se taisaient. Les nurses s'empresaient d'écarter de son voisinage leurs vagissants fardeaux. A table, elle était servie la première et, le soir où elle daigna reprendre trois fois de l'entremets, on en priva sans hésiter le vieux monsieur du coin ce client si courtois, si complaisant et si bien élevé qui était assurément incapable de faire une réclamation. Et toute la domesticité s'ingénia du matin au soir à la combler de privilèges et de faveurs qu'elle accepta, d'ailleurs, durant tout son séjour, avec une hautaine froideur comme des hommages dus à sa souveraine majesté.

Il y a une morale sociale à tirer de cette

aventure. Le spectacle donné par cette orgueilleuse dominatrice était fort instructif pour les témoins de ses exploits. Il nous rappelait plusieurs vérités élémentaires, qui ne sont pas toutes réconfortantes mais qu'il importe de ne pas perdre imprudemment de vue. Pour les individus comme pour les peuples, la sagesse consiste à ne pas se reposer sur la bonne volonté d'autrui pour le respect d'un droit. Il faut, le plus souvent, réclamer son dû si l'on veut être payé. La politesse et la délicatesse sont des éléments d'infériorité dans la lutte pour la vie. Les serviteurs prennent vite pour de la faiblesse les concessions faites par un maître indulgent. Ils servent, au contraire, avec zèle et sans la moindre rancune celui qui se montre inflexible. La « muflerie » est un défaut avantageux : on l'excuse au nom de la civilisation moderne et, sous prétexte d'éviter le scandale, les gens polis l'aident à triompher partout. Le grincheux est toujours mieux traité que l'homme obligeant. Etonnez-vous, dans ces conditions, de trouver nos enfants sceptiques lorsque, après avoir observé de près les phénomènes quotidiens de la vie collective, ils nous entendent formuler les naïfs et anachroniques axiomes de la pauvre civilité puérile et honnête !

LE SEMAINE.

## ÈVE LAVALLIÈRE DANS SA RETRAITE

On a longtemps épilogué et on continuera à épiloguer longtemps sur les mobiles qui ont incité, il y a près de douze ans, Ève Lavallière, alors dans tout l'éclat de sa renommée artistique, sur cette scène des Variétés dont elle était la grande vedette, à abandonner le théâtre sans esprit de retour, à quitter par surcroît sa famille, ses amis, ses admirateurs et à aller vivre aux champs dans une retraite si humble et si rigoureuse qu'on la peut assimiler à une réclusion volontaire.

Pour expliquer cette retraite, les conjectures les plus romanesques ont été mises en avant. Rien ne permet de choisir, même parmi les moins absurdes. Les raisons, profondes à coup sûr, du renoncement total à la vie de cette artiste qui fut la vie même et que Paris adula et fêta à l'égal des plus illustres, demeurent mystérieuses. Jamais personne ne connaîtra le secret d'Ève Lavallière.

Il y a quelques années, on annonça que, non contente de s'être convertie, elle allait prendre le voile. Il n'en fut rien. Au surplus, son entrée au couvent eût à peine modifié son existence toute de recueil-



Ève Lavallière dans son jardin de Thuilleries (Vosges).

ment, de prière et de souffrance. Tenailée par un mal cruel, inguérissable, rien ne lui semble plus doux, proclame-t-elle, que l'exaspération même de sa douleur, parce qu'elle y voit le plus sûr acheminement vers l'idéal qu'elle a fait sien : le salut de son âme.

Dans sa petite maison aux volets bleus de Thuilleries, dans la plaine vosgienne, au pied du beau château de Baslemont qui lui appartient naguère et où les auteurs qu'elle interpréta, Robert de Flers et Caillavet furent ses hôtes, elle vit, repliée sur elle-même, avec une seule compagne, Mlle Léona, amie servante et garde-malade qui, par dévouement pour elle, a suivi son exemple et a renoncé au monde.

Ève Lavallière, les hivers précédents, s'installait, toujours solitaire, dans le Midi, soit à Toulon, dans un étroit et vieux logis, dont les fenêtres donnent sur le port, soit dans la montagne voisine. Mais elle redoute, cette année, que sa faiblesse, qui s'accroît de jour en jour, ne lui interdise tout déplacement.

Tant est rigoureuse sa détermination de vivre séparée du monde qu'Ève Lavallière ne consent même pas à voir son fils Jean-Jean, âgé aujourd'hui de trente-deux ans, et qui vit depuis plusieurs années à Monthureux-sur-Saône où il doit, pour subsister, accepter les plus humbles besognes.

Il est actuellement garçon épicier. Mais lui, du moins, n'a pas renoncé à la vie et, malgré l'adversité du sort, il ne désespère pas qu'un jour s'ouvrira pour lui les portes de ce monde du théâtre, dont sa mémoire d'enfant — d'enfant gâté — a gardé l'éblouissante vision et l'obsédante nostalgie. — GEO LONDON.

## LES LIVRES ET LES ÉCRIVAINS

MALESHERBES ET LA TOUR D'Auvergne

Les biographies, dont cinq ou six collections d'éditeurs s'alimentent, continuent de nous arriver par douzaines. Nous ne pouvons vraiment nous occuper de toutes. Ce qui serait vain, sinon fastidieux. Les compilations ou les répétitions, même avec des travestissements, n'ont pas d'attrait pour la critique dont l'intérêt, par contre, est acquis aux thèses nouvelles comme aux apports documentaires.

Il ne nous est point indifférent, par exemple, que la vie, j'allais dire « le cas » de Malesherbes, défenseur, à la Convention, de Louis XVI dont il avait été le ministre, soit traitée par M<sup>e</sup> Henri-Robert. En rappelant un destin, une intervention généreuse, un geste, l'éminent bâtonnier évoque toute une affaire, et quelle affaire ! Si M<sup>e</sup> Henri-Robert avait vécu au temps de la mise en accusation du dernier roi de l'ancien régime, il eût été certainement l'avocat de cette cause entre toutes célèbre. Et peut-être eût-il, selon son habitude, enlevé un acquittement ou tout au moins empêché une condamnation à mort qui, chiffres rectifiés, ne fut, en fin de compte, votée que par 361 voix sur 721, c'est-à-dire à une voix de majorité. Nul doute que M<sup>e</sup> Henri-Robert, dans ses rêveries d'histoire, n'ait imaginé la défense qu'il eût présentée lui-même pour le souverain malheureux. Eût-elle été plus efficiente que celle du courageux de Sèze, assisté du savant Tronchet et du vénérable Malesherbes ? Que peut-on espérer quand des hommes appelés à juger sont décédés, par intérêt, par haine ou par peur, à ne pas absoudre ? « Si Louis XVI est innocent, nous sommes tous des rebelles », s'écriait Jean Bon, résumant l'opinion de la Montagne. Et Robespierre de déclarer : « Louis est jugé d'avance : il est condamné ou la République n'est point absoute. »

Et cependant l'impression causée par la belle plaidoirie de de Sèze, à laquelle avaient collaboré Tronchet et Malesherbes dans la mesure discernée par M<sup>e</sup> Henri-Robert, fut telle que, si la Convention avait été appelée à statuer séance tenante, elle n'eût probablement pu se résoudre à prononcer une condamnation capitale. Mais la discussion générale, qui se prolongea sur la procédure à suivre, effaça

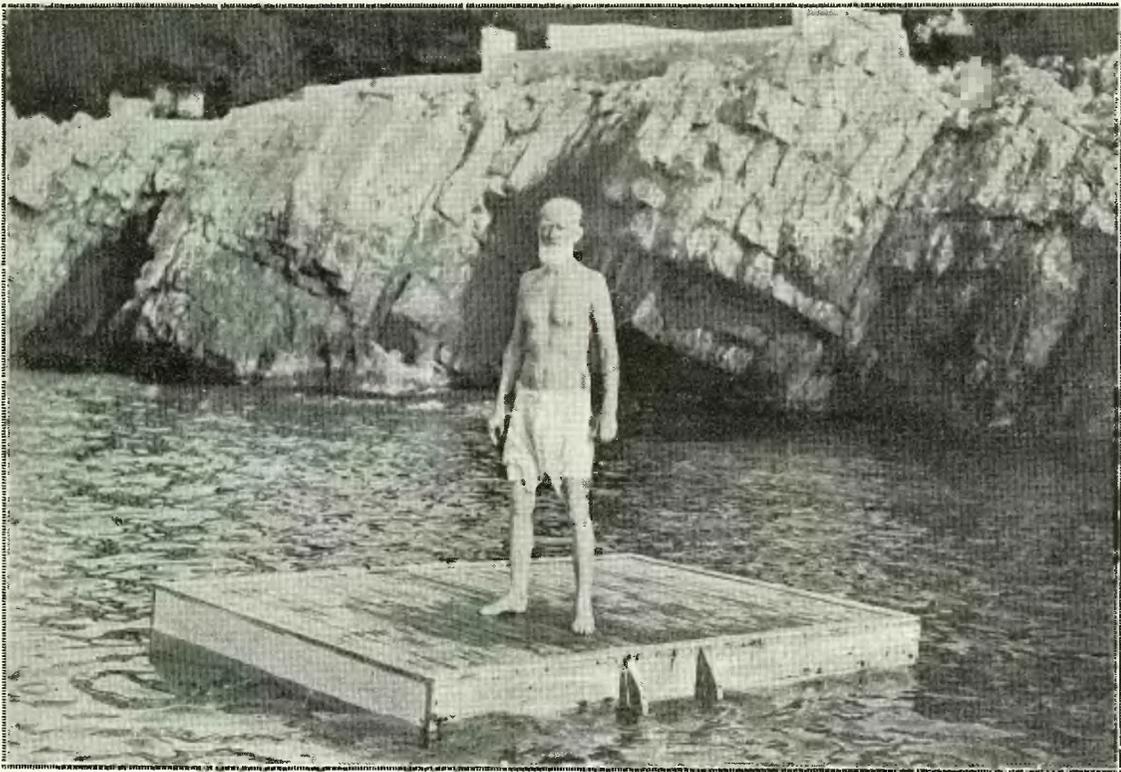
peu à peu l'émotion causée par les paroles du défenseur. La peur reprit son empire, même sur ceux qui avaient parlé contre la peine capitale et qui, au dernier moment, votèrent pour la mort, avec ou sans phrases : « Que voulez-vous faire avec de tels hommes ? Des discours admirables, des actes lâches », avait grogné Danton, éccuré d'un tel spectacle. Chateaubriand affirme que, l'acquiescement du roi ayant été envisagé, des préparatifs avaient été faits pour égorger la famille royale, une partie des députés, plusieurs milliers de proscrits. Et, de fait, on n'imagina guère Louis XVI survivant à la Terreur qui fit tomber tant de ses fidèles avec des simulacres de jugement.

Malesherbes ne pouvait pas ne pas être du nombre de ces victimes. On ne voulut point se rappeler qu'il fut un ministre libéral et demanda, le premier, la réunion des États Généraux. « Turgot et moi, a-t-il dit, étions de fort honnêtes gens passionnés pour le bien. Mais nous ne connaissions les hommes que par les livres. Sans le vouloir, sans le prévoir, nous avons contribué à la révolution. »

Comme Malesherbes, *La Tour d'Auvergne*, ce Breton dont un autre Breton de qualité, M. Charles Le Goffic, nous restitue le vrai visage, fut un disciple sensible de Rousseau. Néanmoins, le livre de M. Le Goffic — et c'est là son intérêt dominant — discerne une double personnalité ou, plus exactement, deux personnalités successives dans le personnage dont Bonaparte devait faire « le premier grenadier de France », le La Tour d'Auvergne des années révolutionnaires n'ayant presque rien de commun avec le La Tour d'Auvergne antérieur. De l'un et de l'autre de ces deux La Tour d'Auvergne, peut-être n'avions-nous encore que la légende. M. Charles Le Goffic a entrepris d'écrire leur exacte histoire, à l'aide de la correspondance inédite qui fut mise à sa disposition par un descendant collatéral du héros, le général du Pontavice. D'où il résulte que l'absence d'ambition et ce dédain des honneurs qui devaient mettre hors de pair le La Tour d'Auvergne de la Révolution ne sont pas constatés dans la première partie de la carrière du même officier, alors qu'il se nommait tout simplement Théophile-Malo Corret et sollicitait du duc de Bouillon l'autorisation de prendre le nom et les armes barrées d'une branche bâtarde de la maison Bouillon-Turenne. Ce nom de La Tour d'Auvergne qu'on lui accorde va curieusement devenir pour lui dans l'ère nouvelle, où pourtant les titres sont abolis, « une aigrette et un talisman ». Car, observe M. Charles Le Goffic, si La Tour d'Auvergne se fût appelé Bertèche, comme le fameux sabreur à qui fut décernée la première arme d'honneur, l'opinion sans doute n'eût pas fait de lui beaucoup de cas, ou il fut devenu, comme Bertèche, une curiosité de l'histoire. Mais quand des représentants comme Carnot et Cavaignac arrivaient aux armées où un petit-neveu de Turenne servait dans un grade obscur d'où il ne voulait point qu'on le tirât, leur curiosité s'éveillaient tout de suite, puis leur sympathie. Ainsi Carnot, ayant vu La Tour d'Auvergne aux armées, l'admira, puis l'aima, et, « conscient de la nécessité où était la Révolution d'improviser des héros pour remplacer ceux du passé dont elle avait fait table rase », il travailla de toute son âme de républicain à cette légende du « premier grenadier » contre quoi protesta un seul homme : La Tour d'Auvergne lui-même. Car La Tour d'Auvergne, abstraction faite des circonstances qui grandirent son humilité générale, fut un homme admirable comme il fut un admirable soldat, et le livre de M. Charles Le Goffic, pour être une œuvre de vérité, n'en est pas moins une expression de ferveur.

ALBÉRIC CAHUET.

Malesherbes, Flammarion, édit., 12 fr. — *La Tour d'Auvergne*, même édit., 12 fr.



Les tenues pittoresques de Bernard Shaw à l'heure du bain.

## BERNARD SHAW

En parlant, la semaine dernière, de la grande saison d'été sur les plages élégantes de la Côte d'Azur, nous n'avons pas cité un des hôtes les plus fameux dont elles puissent tirer vanité : l'illustre écrivain irlandais Bernard Shaw, auquel, précisément, un article était récemment consacré ici à propos de la publication, dans notre supplément théâtral, de sa *Sainte Jeanne*. Ce n'est pas, il est vrai, à Juan-les-Pins ou au cap d'Antibes, parmi les mondainetés trop frivoles ou trop bruyantes, que le « Molière du vingtième siècle » est venu passer ses vacances : c'est à Antibes, dont le petit port a conservé encore sa tranquillité et son calme.

En descendant à l'hôtel où il s'était d'ailleurs inscrit sous son véritable nom, Bernard Shaw, fronçant un sourcil sévère, avait dit :

— Si j'aperçois l'ombre d'un journaliste ou d'un photographe, je m'en vais le jour même !

Et l'hôtelier montait bonne garde.

Mais les reporters sont ingénieux et patients. L'un d'eux s'en fut rôder pendant plusieurs jours, dès 7 heures, car Bernard Shaw est matinal, sur la plage où un petit vieillard robuste et sec, à la barbiche blanche, avait accoutumé de venir prendre son bain, puis de s'envelopper, en guise de peignoir, dans une étrange et monacale robe de bure. Après quelques rencontres, en apparence fortuites, la conversation s'engagea, comme il est naturel entre baigneurs. Quand la confiance fut captée, le reporter sortit un jour brusquement son appareil :

— Monsieur Shaw, je vous en prie... Laissez-vous faire !

Le farouche humoriste était-il, ce matin-là, de bonne humeur ? Ou bien, en sa qualité d'ancien journaliste, apprécia-t-il l'habileté professionnelle du subterfuge ? Il sourit, désarmé, et consentit même à prendre la pose.

Et c'est ainsi que les lecteurs de *L'Illustration* peuvent voir une image qui a échappé, jusqu'ici, à tous les yeux curieux de Juan-les-Pins. Il est vrai qu'à Juan, où se prolonge chaque soir la fête nocturne, on ne se lève pas assez tôt pour aller flâner, à 7 heures, sur la plage déserte d'Antibes...

## « LA WALKYRIE » DANS LA NATURE

A quelques kilomètres de Fréjus, sur la côte des Maures, parmi les pins, les mimosas, les eucalyptus et les lauriers-roses, se découpent les gracieuses calanques de Saint-Aygulf, à la vaste plage de sable fin. Les Romains avaient créé cette station au pied de contreforts boisés et verdoyants. Dans peu de mois, grâce à l'activité de la Société d'exploitations foncières qui a acquis ce domaine et qui l'aménage, Saint-Aygulf possédera son

casino, ses grands hôtels, ses villas de plaisance et rivalisera avec les sites méditerranéens les plus réputés. L'achèvement de la route nationale de Toulon à Saint-Raphaël, qui est prochain, l'établissement de la route départementale de la Corniche des Maures, partiellement terminée, sont autant d'éléments de ce vaste programme.

En attendant, la jolie station de Saint-Aygulf a déjà son théâtre de verdure, dans un encadrement de beaux arbres séculaires, et il vient d'y être donné une représentation de *la Walkyrie* à laquelle ont assisté toutes les personnalités mondaines et artistiques qui affluent actuellement sur la Côte d'Azur.

L'œuvre wagnérienne, à l'intense et rêveuse poésie, prend une signification particulière quand on l'entend dans ce

vaste et libre décor qui n'est limité que par le ciel et par l'horizon. Une interprétation impeccable, assurée par des artistes de l'Opéra, de l'Opéra-Comique et du Metropolitan Opera de Nice, en a traduit exactement l'âme. Mais c'est surtout par la hardiesse originale de sa mise en scène que ce spectacle a séduit. Ses organisateurs avaient, en effet, profité de l'occasion unique qui leur était offerte pour nous montrer, dans sa réalité la chevauchée des Walkyries. Ce fut à cheval, dans une course fougueuse, qu'apparurent et repartirent les déesses guerrières, et Brunehilde, et Wotan, parmi un nuage de fumée que dispersait le vent.

A la vérité, on ne pouvait exiger des artistes ni les talents équestres, ni le souffle nécessaire pour chanter une partition d'opéra après une telle épreuve

sportive. Aussi s'avisa-t-on d'un stratagème ingénieux. Les rôles avaient été dédoublés. C'étaient des figurants qui chevauchaient dans la campagne, mais, au moment d'entrer en scène, un détour derrière un bosquet propice permettait de leur substituer les acteurs. Et, comme on manquait nécessairement d'amazones, de complaisants officiers de cavalerie avaient accepté de revêtir la tunique féminine et de coiffer le casque aux larges ailes. Les déesses n'en brandirent que plus martialement la lance et, à distance, l'illusion des spectateurs resta complète. Mais quand, le soir, au casino de Saint-Raphaël, un dîner animé réunit les interprètes et l'élite de ceux qui les avaient applaudis, on put voir, à une table, les huit robustes pseudo-Walkyries, dont quelques-unes portaient moustache...

Une représentation de *la Walkyrie* au théâtre de verdure de Saint-Aygulf.

Au fond, à droite, une Walkyrie chevauchant, qui est, en réalité, un officier de cavalerie costumé. — Mondial photo.



La cérémonie d'ouverture des « Spartakiades-1928 », sur la place Rouge, à Moscou.

Au premier plan, devant l'une des arcades des grands magasins d'Etat, le monument — datant des tsars — de Minine et Pojarsky, chefs de l'insurrection contre les Polonais en 1611 ; au second plan, devant le mur du Kremlin, le mausolée de Lénine, au-dessus duquel se détachent les inscriptions : « U. R. S. S. Spartakiades 1928. — Culture physique des travailleurs. » au fond, derrière le mur du Kremlin, le palais du gouvernement où siègent les dirigeants soviétiques.

### LES SPARTAKIADES

Les Spartakiades sont terminées à Moscou.

Spartakiades? On les avait d'abord appelées : Jeux Olympiques Ouvriers ou Jeux Olympiques Proletariens. Mais l'U. R. S. S., qui honnit toutes les appellations du sport « bourgeois », a gardé la chose en changeant l'étiquette. Et elle a donné à ses Jeux olympiques le nom de ce chef d'esclaves révolté, dont l'Allemagne, fée d'antiquité, avait déjà fait, au lendemain de la guerre, un de ses héros révolutionnaires.

Des délégations « ouvrières et paysannes » de quelques pays d'Europe, comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, la Suisse, et même d'Amérique du Sud, comme l'Uruguay, ont participé à ces Spartakiades panunionistes où tous les peuples européens et asiatiques de l'immense République soviétique étaient représentés. Comme dans le plus détestable des Etats « bourgeois » et même totalement réactionnaires, il y eut, avant et pendant les jeux, des défilés et des revues d'allure militaire, avec drapeaux flottant au vent, alignements stricts, musique et chants mar-

chaux, saluts à la manière fasciste. Mais ne dit-on pas que les extrêmes se touchent? L'identité des extrêmes se retrouva d'ailleurs dans la liste des sports choisis et dans le détail des compétitions : là encore, les Spartakiades rejoignirent les Jeux olympiques bourgeois.

La valeur des performances réalisées à Moscou n'atteignit pas le niveau de ce que nous appelons, dans notre jargon sportif, la classe internationale. Il est vrai que seul le sport russe fut entièrement représenté dans ces jeux prolétariens, les fédérations ouvrières des autres nations ne comprenant dans leurs rangs aucun grand champion. Car les grands champions, de même que l'immense majorité des sportifs, appartient à des clubs où l'on ne s'occupe pas du tout de politique...

Aussi les Spartakiades assurèrent-elles le triomphe des Russes. Mais gagner le 100 mètres en 10" 9/10, le 200 mètres en 22", le 400 mètres en 50", le 800 mètres en 2' 4", le 1.500 mètres en 4' 8", le lancement du poids avec 12 m. 76, etc., n'a rien de prodigieux. A part peut-être dans le lancement du javelot, où la distance de 61 m. 77 fut atteinte, les athlètes « bourgeois » français auraient pu remporter à Moscou un triomphe qu'il eût été vain pour eux d'espérer à Amsterdam.

Mais les organisateurs des Spartakiades se défendent de rechercher l'homme phénix et les records. Ils entendent que le sport soit la démonstration de la joie de vivre et le complément d'une culture physique généralisée dans tous les grands centres de l'Union.

C'est pourquoi on vit à Moscou, venant des provinces transcapiennes aussi bien que des provinces les plus reculées de la Sibérie septentrionale, des corps bronzés par le soleil et le plein air, s'ébattre sur la pelouse des stades Dinamo ou de l'Armée rouge.

Les sportives tinrent leur part aux Spartakiades de Moscou, comme elles l'avaient tenue à l'Olympiade d'Amsterdam. Et si les temps annoncés sont exacts. — 12" 4/10 aux 100 mètres, 1' 22" 4/10 aux 500 mètres — les athlètes féminins des Jeux prolétariens sont plus près des championnes d'Amsterdam que leurs collègues masculins ne le sont de Williams, de Lowe ou de Nurmi. M<sup>lle</sup> Chamanova surtout, une ouvrière d'usine de Moscou, passe pour la sportive complète des temps présents. Malheureusement, il n'y avait pas à Moscou de chronomètre « bourgeois » pour vérifier l'exactitude des performances annoncées. — H



L'équipe mixte de la course relais Jaroslavl-Moscou.



L'arrivée du 60 mètres femmes. — Photographes Rapp